

# 16<sup>e</sup> RAPPORT ANNUEL 2016-2017



ᑭᓄᓐᓂᓄᓐ ᐅᓕᓕᓄᓐᓂᓄᓐᓂᓄᓐ ᓂᓕᓄᓐ  
Qulliq Energy Corporation  
Société d'énergie Qulliq  
Qulliq Alruyaktuqtunik Ikumatjutiit

## TABLE DES MATIÈRES

Profil de la société .....	1
Vision, mission et principes directeurs .....	2
Lettre d'accompagnement .....	3
Message du président du conseil d'administration.....	4
Message du Président .....	5
Activités clés en 2016-2017 .....	7
Perspectives pour 2017-2018 et au-delà.....	7
Participation aux activités des collectivités au moyen des principes directeurs inuits .....	8
Prix et récompenses .....	9
Structure organisationnelle .....	10
Conseil d'administration.....	11
Comités du conseil d'administration .....	12
Âge des centrales électriques du Nunavut .....	13
Opérations .....	14
Fiabilité .....	14
Présentation de l'information sur le rendement.....	15
Rendement énergétique .....	16
Production .....	17
Distribution.....	17
Ingénierie.....	17
Nouvelles centrales électriques.....	17
Projet de lampadaires à DEL.....	18
Programme de facturation nette .....	18
Les réalisations supplémentaires du Service d'ingénierie.....	19
Énergie alternative et énergie renouvelable .....	19
Initiatives de développement de l'énergie éolienne et solaire .....	19
Installation de chauffage centralisé .....	19
Projet de réseau intelligent d'Iqaluit .....	20
Santé, sécurité et environnement .....	20
Santé et sécurité.....	20
Environnement .....	21
Ressources humaines et développement organisationnel.....	22

Plan d'embauche des Inuits.....	23
Responsabilité organisationnelle .....	24
Recrutement.....	25
Sommaire des emplois .....	26
Technologie de l'information .....	27
Finances .....	27
Réalizations du Service des finances en 2016-2017 .....	27
Points saillants des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé .....	28
Points saillants des dépenses d'exploitation et d'entretien.....	29
Points saillants de la situation financière .....	29
Sommaire des dépenses en immobilisations pour 2016-2017.....	30
Indicateurs clés de performance .....	30
Information sur les radiations de projets et d'équipements de plus de 500 \$ pour l'exercice 2016-2017.....	31

## PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

La Société d'énergie Qulliq (SÉQ) est une société territoriale appartenant entièrement au gouvernement du Nunavut (GN). La société a été fondée en 2001 en tant que Société d'énergie du Nunavut en vertu de la *Loi sur les entreprises de service du Nunavut*, puis renommée Société d'énergie Qulliq en 2003. La *Loi sur les entreprises de service du Nunavut* a également été renommée la *Loi sur la société d'énergie Qulliq* en raison des lois adoptées en mars 2003, qui ont élargi le mandat de la société en vue de répondre à divers enjeux liés à l'utilisation et à la conservation de l'énergie au Nunavut.



Centrale électrique de Baker Lake

La SÉQ fournit de l'électricité à environ 15 000 clients sur l'ensemble du territoire du Nunavut. La SÉQ génère et distribue de l'énergie aux Nunavummiut grâce à l'exploitation de 25 centrales électriques autonomes dans 25 collectivités, avec une capacité installée totale d'environ 76 000 kW. La société fournit également des services mécaniques, électriques et d'entretien des lignes de transport à partir de trois centres régionaux : Iqaluit, Rankin Inlet et Cambridge Bay. La société maintient des activités commerciales à son siège social situé à Baker Lake et à ses bureaux d'Iqaluit.

La SÉQ veille aux objectifs généraux prévus par la loi, appuie le ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq sur les questions intergouvernementales et réglementaires, a pour mandat de gérer les projets d'immobilisations de la société et d'explorer des possibilités de sources de production de remplacement.

Tous les besoins en électricité du Nunavut sont comblés à partir de combustibles fossiles importés. Chaque collectivité du Nunavut possède son propre système indépendant de production et de distribution d'électricité. Il n'existe aucun réseau d'appoint en cas de panne. La SÉQ est la seule société d'énergie au Canada qui ne dispose d'aucune ressource énergétique locale ni d'installations de distribution régionales, ce qui crée une dépendance considérable envers les combustibles fossiles.

## VISION DE LA SÉQ

La vision de la Société d'énergie Qulliq (SÉQ) consiste à offrir à la population du Nunavut un approvisionnement énergétique et des services sécuritaires, fiables, durables et économiques. Pour concrétiser sa vision, la SÉQ entend miser sur une main-d'œuvre qualifiée, responsable et représentative de la population du Nunavut et des valeurs sociétales inuites, de l'Inuit qaujimajatuqangit et de *Sivumut Abluqta*, le document énonçant le mandat de la quatrième Assemblée législative du Gouvernement du Nunavut. La SÉQ est gérée dans un souci de transparence, avec responsabilité et intégrité.

## ÉNONCÉ DE MISSION

La SÉQ offre des services d'électricité sécuritaires, fiables et efficaces, et planifie ses activités de façon à pouvoir fournir aux Nunavummiut de l'énergie à prix abordable sur le long terme.

## PRINCIPES DIRECTEURS

Dans tous les aspects de ses activités, la SÉQ respecte les valeurs de la société inuite et adhère aux principes directeurs énoncés par le Gouvernement du Nunavut dans le document *Sivumut Abluqta*.



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2016-2017 a été une année productive de changements et de renouvellement pour la Société d'énergie Qulliq. Un nouveau leadership a renforcé l'orientation stratégique de la SÉQ, favorisant de nouvelles possibilités et initiatives.

En juin 2016, l'honorable Johnny Mike a été nommé nouveau ministre responsable de la SÉQ. Bruno Pereira s'est joint à la SÉQ en juillet 2016 en tant que nouveau Président-directeur général, suivi par Chris Bradley en février 2017, en tant que nouveau Directeur financier. Au cours de cette année financière, Ronnie Campbell et Nicole Jauvin ont été nouvellement élus au Conseil d'administration. En tant que président par intérim depuis juin 2016, j'ai également eu l'honneur d'avoir été officiellement nommé en janvier 2017 pour être le nouveau Président du conseil de la SÉQ.

En tant que seul fournisseur d'électricité pour toutes les collectivités du Nunavut, la SÉQ joue un rôle essentiel dans le renforcement et la prospérité de notre territoire grâce à un approvisionnement en électricité sûr, fiable et abordable. La priorité absolue du Conseil est de s'assurer que la société respecte ce mandat.

Pour aider à assurer un avenir prospère pour les Nunavummiut, la SÉQ s'est engagée à reconstruire et moderniser son infrastructure existante tout en s'efforçant de réaliser sa vision d'un avenir énergétique durable grâce à l'intégration de nouvelles technologies dans les centrales électriques. La SÉQ continue de rechercher des solutions novatrices pour réduire la dépendance de la société à l'égard du carburant diesel importé, y compris l'élaboration d'un programme de facturation nette qui permet l'intégration de systèmes d'énergie renouvelable dans les réseaux électriques locaux du Nunavut afin de réduire l'empreinte carbone du territoire.

Un autre domaine d'intérêt pour le conseil est notre engagement continu envers le plan d'embauche des Inuits de la SÉQ. Conformément aux objectifs de l'article 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, le conseil reconnaît que l'augmentation de la main-d'œuvre inuite de la SÉQ à tous les niveaux de sa structure d'entreprise fait partie intégrante du succès à long terme de la SÉQ. La société est fière de ses efforts continus pour attirer et retenir les employés inuits, qui constituent actuellement 50 % de sa main-d'œuvre.

La SÉQ continue de travailler avec le gouvernement du Nunavut, notre seul actionnaire, pour mieux aligner nos objectifs opérationnels et exercer nos activités avec une responsabilisation et une transparence accrues. En 2016-2017, deux membres du conseil de la SÉQ ont participé à la formation sur la gouvernance d'entreprise à Ottawa, afin de mieux conseiller la société sur ces pratiques. Le conseil est pleinement engagé à renforcer ses compétences essentielles en se tenant au courant des meilleures pratiques de l'industrie afin de servir efficacement les intérêts de tous les Nunavummiut.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration, le comité des cadres supérieurs et tous nos employés de la SÉQ pour leur soutien continu et leur dévouement à la société. Je suis impatient de tirer parti de nos succès en 2016-2017 alors que nous travaillons à la réalisation de la vision de la SÉQ de devenir un fournisseur d'énergie durable au Nunavut.



Elijah Evaluarjuk  
Président

Daté : Le 22 juin 2017

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les 12 derniers mois représentent l'une des périodes les plus actives dans l'histoire de la Société d'énergie Qulliq. L'équipe de la SÉQ a travaillé avec diligence pour réaliser des projets importants permettant à la SÉQ de s'acquitter de sa principale obligation, soit de fournir aux Nunavummiut une alimentation en électricité sûre, fiable et abordable.

À l'automne 2016, la SÉQ a commandé et ouvert officiellement deux nouvelles centrales électriques dans les localités de Taloyoak et Qikiqtarjuaq. Nous avons également commencé les travaux de mise en service d'une troisième nouvelle centrale électrique à Pangnirtung en mars 2017. La rapidité avec laquelle la SÉQ a exécuté les travaux pour remplacer la centrale électrique originale de Pangnirtung, qui a été détruite par un incendie en avril 2015, est une réalisation remarquable impliquant de nombreux services de la SÉQ dont nous sommes collectivement fiers.

Dédiée à fournir un service essentiel à l'ensemble du territoire, la SÉQ continue de se concentrer sur la reconstruction et le maintien de notre infrastructure électrique afin de s'assurer que nos clients disposent d'une alimentation électrique sur laquelle ils peuvent compter en tout temps. Cependant, parallèlement à notre accent sur la fiabilité, la société a également dédié ses efforts à la recherche de solutions visant à réduire la dépendance de la SÉQ à l'égard des combustibles fossiles afin de réduire notre impact sur l'environnement et notre dépendance à l'égard des combustibles fossiles importés.

L'une de ces solutions a été le développement d'un nouveau programme de facturation nette pour le Nunavut. Le programme englobe et fait la promotion d'énergie propre tout en répondant à la demande de nos clients pour trouver des solutions utiles au problème du changement climatique, ce qui leur permettrait de jouer un rôle actif, en connectant à leur domicile des sources d'alimentation en énergie électrique de rechange, telles qu'éolienne et solaire, au système de réseau de la SÉQ.

Nous attendons avec impatience les nouvelles possibilités présentées par l'annonce récente du gouvernement fédéral d'un fonds pour l'énergie dans l'Arctique qui vise à aider les collectivités du Nord à passer du diesel aux énergies renouvelables. La SÉQ continue d'explorer toutes les possibilités de financement afin de promouvoir des projets d'énergie renouvelable qui peuvent être intégrés à notre système énergétique tout en demeurant conscient que les coûts d'électricité doivent rester abordables pour nos clients.

La satisfaction du client étant une partie importante de l'engagement de la SÉQ, nous sommes donc heureux d'avoir lancé notre nouveau site Web qui est maintenant accessible à nos clients dans toutes les langues officielles du Nunavut. L'amélioration du service à la clientèle est une priorité pour la société et nous sommes impatients d'offrir des services en ligne supplémentaires au cours des prochaines années.

La santé et la sécurité de nos employés et clients ont toujours été un objectif important pour la SÉQ. Il est primordial pour la société que chaque employé retourne à la maison en toute sécurité à la fin d'une journée de travail. Durant l'exercice courant, une attention particulière a été accordée à l'intégration de nouvelles réglementations qui renforcent les règlements de sécurité existants et la surveillance de la sécurité.

Recruter et retenir nos employés inuits est également une priorité permanente pour la SÉQ. En 2016-2017, notre taux d'emploi des Inuits se maintient à 50 % et nous nous sommes engagés à améliorer nos résultats actuels. Nous croyons que notre succès à long terme en tant que société repose sur la croissance équilibrée d'une équipe qualifiée d'employés véritablement représentatifs des clients que nous servons au Nunavut.

La SÉQ s'est engagée à aligner nos objectifs commerciaux sur les priorités énoncées par le gouvernement du Nunavut tout en cultivant l'excellence opérationnelle dans tout ce que nous faisons. Notre engagement envers nos clients est de travailler sans relâche à exercer une prudence fiscale, à mener à bien notre mandat de façon responsable et transparente et à veiller à ce que nous gardions toujours à l'esprit l'intérêt de nos clients dans la façon dont la SÉQ fonctionne.

Je remercie le conseil d'administration de leur soutien et de leur précieux conseil pendant ma première année comme président de la SÉQ. Je voudrais également exprimer mes sincères remerciements à tous les membres du personnel de la SÉQ qui ont travaillé dur et sont au cœur des réalisations de la société tout au long de l'exercice 2016-2017.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bruno Pereira". The signature is fluid and cursive, with a horizontal line extending from the end of the name.

Bruno Pereira  
Président-directeur général  
Daté : Le 22 juin 2017

## ACTIVITÉS CLÉS EN 2016-2017

- Ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq nouvellement nommé
- Président du conseil d'administration nouvellement nommé
- Nouveau président-directeur général
- Mise en service de nouvelles centrales électriques à Taloyoak, Qikiqtarjuaq et Pangnirtung
- Taux d'emploi des employés inuits du Nunavut à 50 %
- Taux de fiabilité à 99,79 %
- Taux de rendement énergétique de 3,77 kWh
- Remboursement du fonds de stabilisation du prix du combustible aux clients
- Certificat de reconnaissance (COR) – Vérification externe pour maintenir l'accréditation de la Northern Safety Association
- Annonce du programme de facturation nette
- Nouveau site web dans les langues officielles du Nunavut
- Mise à niveau du système d'alimentation en carburant pour Rankin Inlet, Whale Cove, Arviat et Resolute Bay
- Mise à niveau du système de distribution pour Nauyasat, Grise Fiord et Sanikiluaq
- Mise en service de l'unité modulaire à Cambridge Bay
- Expansion du projet de lampadaires à DEL à Rankin Inlet, Cambridge Bay, Iqaluit et Kugluktuk
- Évaluations environnementales de site à Kimmirut, Clyde River et Pond Inlet
- Programme d'orientation en ligne sur la santé et la sécurité pour les employés

## PERSPECTIVES POUR 2017-2018 ET AU-DELÀ

Au cours des prochaines années, la Société d'énergie Qulliq (SEQ) cherche à renforcer ses responsabilités et ses processus opérationnels et à s'assurer que ses principales priorités sont réalignées et exécutées selon les attentes et les directives de ses parties prenantes. La SEQ mettra aussi l'accent sur l'amélioration de son plan d'immobilisations et d'opérations; les responsabilités comptables; le plan stratégique; et les pratiques de santé et de sécurité. La SEQ s'est engagée à collaborer avec le gouvernement du Nunavut et d'autres parties prenantes pour réaliser la vision de la société de fournir aux Nunavummiut une alimentation en électricité sûre, fiable, durable et abordable.

## PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DES COLLECTIVITÉS AU MOYEN DES PRINCIPES DIRECTEURS INUITS

En tant que générateur et distributeur exclusif d'électricité au Nunavut, l'engagement de la SÉQ envers les Nunavummiut comprend le soutien et l'établissement de relations dans tout le territoire en participant activement aux événements communautaires et en apportant des contributions financières et en nature aux organismes communautaires et à but non lucratif. La SÉQ est fière du constant dévouement de ses employés à ces événements communautaires et à leur engagement visant à mener leurs activités de manière socialement responsable.

Les pratiques commerciales de la SÉQ sont guidées par les principes directeurs inuits suivants :

*Pijitsirniq – Servir et pourvoir la famille et la collectivité*

*Ikajuqtigiinni – Travailler ensemble dans un but commun*

*Pilimaksarniq – Acquérir des compétences par l'observation, le mentorat, la pratique et l'effort*

*Avatittinnik Kamatsiarniq – Respecter la terre, la faune et l'environnement et en prendre soin*

### PIJITSIRNIQ

---

**Au cours de l'exercice 2016-2017, la SÉQ a soutenu les événements et organismes communautaires suivants :**

- Banque alimentaire du Nunavut
- Association d'habitation de Cambridge Bay
- Tournoi de pêche de Hall Beach
- Repas de Noël des aînés, un événement annuel organisé par la GRC
- Jeux de Noël à Pangnirtung
- Les journée-cinéma de Noël du Théâtre Astro
- Foire communautaire de Baker Lake
- YWCA Agvvik Nunavut
- Jeux de Noël à Iqaluit
- Souper de remerciement pour les bénévoles de la ligne d'aide Kamatsiaqtut
- Compétences Canada Nunavut
- Festival des arts Alianait

### PILIMMAKSARNIQ ET IKAJUQTIGIINNIQ

---

#### BOURSE D'ÉTUDES LAURA ULLURIAQ GAUTHIER

La SÉQ accorde une bourse de 5 000 \$ à un Nunavummiut remarquable qui démontre un solide dossier scolaire et un engagement envers la participation à la vie de la collectivité. Présentée annuellement, la bourse commémore le rôle vital de Laura dans la création de ce qu'on appelle maintenant la Société d'énergie Qulliq et son esprit communautaire.

En septembre 2016, la SÉQ a décerné la bourse à Mavis Ell pour ses réalisations académiques exceptionnelles et sa contribution désintéressée envers sa collectivité natale de Coral Harbour. Parlant couramment en inuktitut et en anglais, Mavis termine sa troisième année du baccalauréat ès sciences dans le programme de sciences infirmières arctiques au Collège de l'Arctique du Nunavut à Iqaluit. Son objectif, après avoir reçu son diplôme en 2018, est de pratiquer dans sa collectivité et d'aider à combler l'écart linguistique rencontré par les patients inuits dans le système de soins de santé du Nunavut.

## COMPÉTENCES CANADA NUNAVUT

Reconnaissant l'importance du secteur des métiers spécialisés et de la technologie pour ses activités, la SÉQ a été depuis longtemps une fervente partisane de Compétences Canada Nunavut. En 2016-2017, la SÉQ a versé 3 000 \$ au mandat de l'organisation pour élaborer et diffuser des programmes et des activités éducatives pour les étudiants du Nunavut. La promotion de l'organisation du secteur des métiers spécialisés et de la technologie comme carrière viable pour la jeune génération du Nunavut reflète la vision de la SÉQ d'une main-d'œuvre compétente, représentative de la population du Nunavut.

## AVATITTINNIK KAMATSIARNIQ

La Société d'énergie Qulliq est une fervente partisane du nettoyage communautaire annuel du Nunavut. Organisé par le ministère de l'Environnement du GN, la SÉQ appuie cet événement en encourageant ses employés à participer à cette initiative de bâtisseur communautaire. Au printemps 2016, Baker Lake et le personnel d'Iqaluit ont montré leur esprit de communauté en prenant le temps d'aider à nettoyer leurs collectivités respectives.

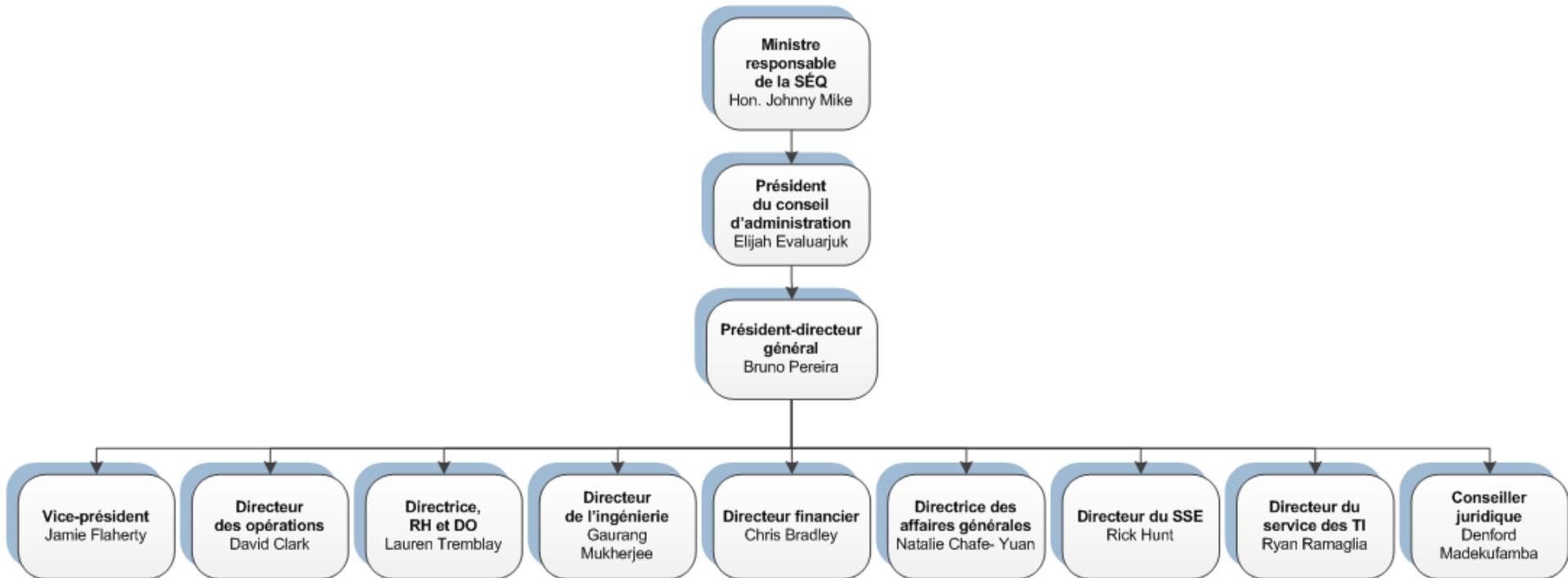
## PRIX ET RECONNAISSANCE

### PRIX DE LA SEMAINE NORD-AMÉRICAINNE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL (SNASST)

En 2016-2017, la Société d'énergie Qulliq (SÉQ) a reçu, pour la sixième année consécutive, le prix de la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST) décerné par la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail et la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs. Cette reconnaissance démontre les efforts de la SÉQ et son engagement continu à relever et à développer sa culture de sécurité sur le lieu de travail.

Le prix de la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST), présenté à un employeur du Nunavut avec un effectif de 51 employés ou plus, souligne les efforts de la SÉQ et sa participation active pendant la SNASST 2016. L'événement annuel favorise la collaboration entre les employeurs, les employés et les parties prenantes afin de sensibiliser le public à la prévention des blessures et des maladies en milieu de travail.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



Au 31 mars 2017

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration de la Société d'énergie Qulliq sont nommés par le ministre responsable de la SÉQ. En vertu de la *Loi sur la Société d'énergie Qulliq*, le Conseil d'administration doit être formé de six à dix administrateurs. Les mandats des membres du conseil d'administration sont répartis en durées de deux ou trois ans, ce qui aide la société à maintenir la continuité des activités tout en favorisant la croissance sur le plan de l'expérience et des connaissances.

### **Elijah Evaluarjuk – Président**

Elijah Evaluarjuk est propriétaire exploitant de l'hôtel et de la pizzeria Tujurmivik à Igloolik, une entreprise qu'il dirige depuis 2002. Il est actionnaire de Savik Enterprises Limited, et est actuellement membre du conseil d'administration de la Baffin Business Development Corporation et de la Société de crédit commercial du Nunavut. Par le passé, il a été membre du conseil d'administration de la Nunasi Corporation et de NorTerra, en plus d'avoir été maire d'Igloolik pendant quatre ans.

### **Bert Rose – Vice-président du conseil**

Bert Rose vit et travaille dans le Nord depuis plus de cinq décennies. Il a travaillé pour le ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest pendant vingt-quatre ans où il a occupé différents postes dans des salles de classe, des écoles et dans l'administration. Par la suite, il a occupé la fonction de doyen des programmes au Collège de l'Arctique du Nunavut. Il a dirigé avec succès « Graybeard Consulting » de 2000 à 2013. M. Rose est maintenant à la retraite, mais occupe le poste de président du Tribunal des droits de surface du Nunavut. Il apporte au conseil d'administration de la SÉQ sa vaste connaissance du travail en milieu nordique, ses solides compétences de leadership et sa grande expérience de gestion. M. Rose réside à Iqaluit.

### **Philip Clark**

Philip Clark compte plus de 25 ans d'expérience financière au sein d'organismes publics ou gouvernementaux ainsi que dans les entreprises privées. Il a été gestionnaire, puis associé de Lester Landau (anciennement MacKay Landau) à Iqaluit pendant 12 ans. M. Clark est comptable professionnel agréé et analyste financier agréé et il est diplômé de l'Université McMaster. Il réside actuellement à Mississauga, en Ontario.

### **Nelson Pisco**

Nelson Pisco travaille pour le ministère des Services communautaires et gouvernementaux du Nunavut à titre de directeur des services techniques à Iqaluit. Il possède une vaste expérience au sein de la fonction publique territoriale. Avant de se joindre au gouvernement, M. Pisco a travaillé comme ingénieur à Iqaluit, au Nunavik et à Montréal. Son leadership et son expérience en ingénierie et dans l'industrie de l'énergie seront des atouts précieux pour le conseil d'administration. Il est titulaire d'un baccalauréat en génie civil de l'Université Concordia. M. Pisco réside en ce moment à Iqaluit.

### **Ronnie Campbell**

Ronnie Campbell a occupé le poste de vérificateur général adjoint du Canada de 2003 jusqu'à sa retraite en 2015. Dans le cadre de ses fonctions, M. Campbell supervisait les travaux du Bureau du vérificateur général du Canada au Nunavut, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que dans différentes entités fédérales. Au début de sa carrière à la Compagnie de la Baie d'Hudson, il a d'ailleurs résidé et travaillé dans les localités de Qikiqtarjuaq et de Sanikiluaq. Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université d'Ottawa et détient le titre de comptable en management accrédité. M. Campbell réside à Ottawa.

### **Nicole Jauvin**

Nicole Jauvin a pris sa retraite de son poste de sous-ministre à l'Agence canadienne de développement économique du Nord en 2011. Elle a longtemps travaillé avec le gouvernement, les collectivités et les particuliers pour favoriser le développement économique du Nord et elle a parcouru tout le Nunavut. Elle est membre des conseils d'administration de la société d'aménagement urbain de Gwich'in (Gwich'in Development Corporation) à Inuvik, de l'Institut de recherche du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario et du Club des Cinq Lacs au Québec. M<sup>me</sup> Jauvin détient un diplôme d'études supérieures en droit, une licence en droit avec mention magna cum laude, un diplôme en coopération internationale et un baccalauréat ès arts en communications de l'Université d'Ottawa. Elle est membre du Barreau du Québec et réside actuellement à Ottawa.

## COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Le Comité des ressources humaines présente ses recommandations concernant la main-d'œuvre organisationnelle de la société. Il examine les questions de ressources humaines et de rémunération se rapportant à l'équipe de cadres supérieurs. En outre, le comité évalue : les programmes et les initiatives liés à l'emploi des Inuits; la formation et le perfectionnement professionnel; les relations avec les employés et les relations de travail; l'application des diverses conventions collectives, ainsi que les initiatives visant à améliorer le rendement et la capacité des employés.

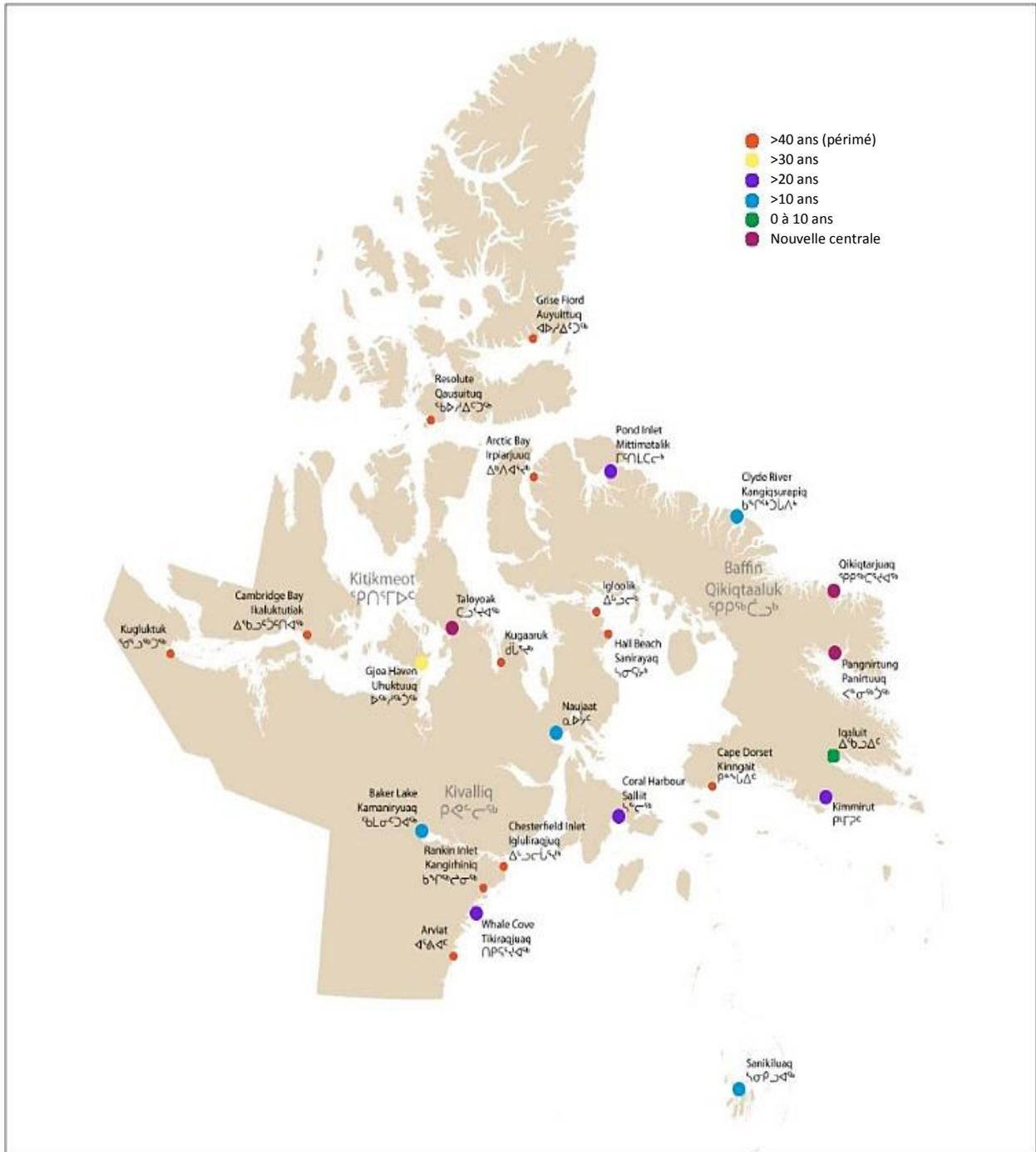
### COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION

Le Comité des finances et de la vérification aide le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance et de reddition de comptes envers la société et ses parties prenantes, soit le gouvernement du Nunavut et ses contribuables. Il fait le lien entre le conseil et le vérificateur externe, et est l'organe décisionnel concernant les activités du vérificateur interne.

### COMITÉ SUR LES ÉNERGIES DE REMPLACEMENT

Le Comité sur les énergies de remplacement présente ses recommandations au conseil d'administration sur la viabilité des technologies d'énergie de remplacement ou renouvelable dans le Nord. Il commente également sur les options et les sources de financement des projets d'aménagement, des projets pilotes, des initiatives de recherche, des possibilités de collaboration et sur des mandats de soutien ou chevauchants de d'autres organisations.

# ÂGE DES CENTRALES ÉLECTRIQUES DU NUNAVUT



## OPÉRATIONS

Le Service des opérations est chargé de générer et de distribuer de l'électricité sûre et fiable à toutes les collectivités du Nunavut. Chaque localité possède sa propre centrale électrique exploitée par des employés qui vivent dans la collectivité. Les employés locaux sont soutenus par des techniciens en électricité et en ligne de transport d'électricité, ainsi que des techniciens-mécaniciens, basés dans les centres régionaux de Cambridge Bay, Iqaluit et Rankin Inlet. Le Service des opérations continue à construire une équipe responsable avec l'expertise et la volonté de répondre aux préoccupations opérationnelles présentées par l'environnement, l'infrastructure vieillissante et la demande croissante d'énergies de remplacement renouvelables. En plus de sa responsabilité fondamentale de production et de distribution d'électricité sur le territoire, le Service des opérations travaille en étroite collaboration avec le Service d'ingénierie pour faciliter et exécuter le plan d'immobilisations de la SÉQ.

## FIABILITÉ

Fournir un approvisionnement en électricité fiable aux Nunavummiuts est l'une des grandes priorités du Service des opérations. En 2016-17, la SÉQ a enregistré un taux de fiabilité de 99,79 % sur tout le territoire, une modeste amélioration par rapport au taux de rendement de la fiabilité de 99,78 % affiché au cours de l'exercice précédent. Les facteurs qui ont influé sur la fiabilité de l'alimentation en 2016-2017 comprenaient des exigences d'interruptions de service prévues pour la mise en service de nouvelles centrales électriques à Taloyoak, Qikiqtarjuaq et Pangnirtung et les conditions climatiques sévères sur le territoire durant les mois d'hiver. Le Service des opérations s'efforce constamment d'améliorer la fiabilité de l'alimentation électrique, de répondre à la demande accrue en électricité et de faire face aux contraintes de l'infrastructure vieillissante de la SÉQ.

La SÉQ calcule le taux de fiabilité en se fondant principalement sur le nombre d'interruptions de service planifiées et imprévues survenues durant l'année, ainsi que sur la durée de ces interruptions. Des interruptions planifiées se produisent lorsque des travaux sont nécessaires sur l'équipement de la centrale électrique ou un système de distribution électrique. De plus, les interruptions planifiées aident à assurer la sécurité de l'équipe d'exploitation et d'entretien (F & E) de la SÉQ. Les interruptions imprévues se produisent généralement en raison de conditions météorologiques défavorables, de facteurs externes ou de pannes inattendues dues à l'infrastructure vieillissante des centrales électriques.

**Au cours de l'exercice financier 2016-2017, les collectivités suivantes ont eu l'alimentation électrique la plus fiable sur le territoire :**

- Chesterfield Inlet et Coral Harbour ont eu une alimentation électrique 99,99 % du temps.
- Kugaaruk et Arviat ont eu une alimentation électrique 99,98 % du temps.
- Hall Beach, Kugluktuk et Whale Cove ont eu une alimentation électrique 99,97 % du temps.

Le Service des opérations continue d'améliorer ses pratiques opérationnelles et d'entretien grâce à des inspections proactives des centrales électriques et des équipements. En 2016-2017, le Service des opérations a mis en œuvre l'utilisation du système de gestion de l'entretien informatisé sur l'ensemble du territoire. Le nouveau système a aidé le Service des opérations à mieux planifier, suivre et partager les activités d'entretien et les résultats au sein de la société. L'amélioration continue de ce système aidera les efforts du Service en vue d'améliorer le rendement de fiabilité de la SÉQ.

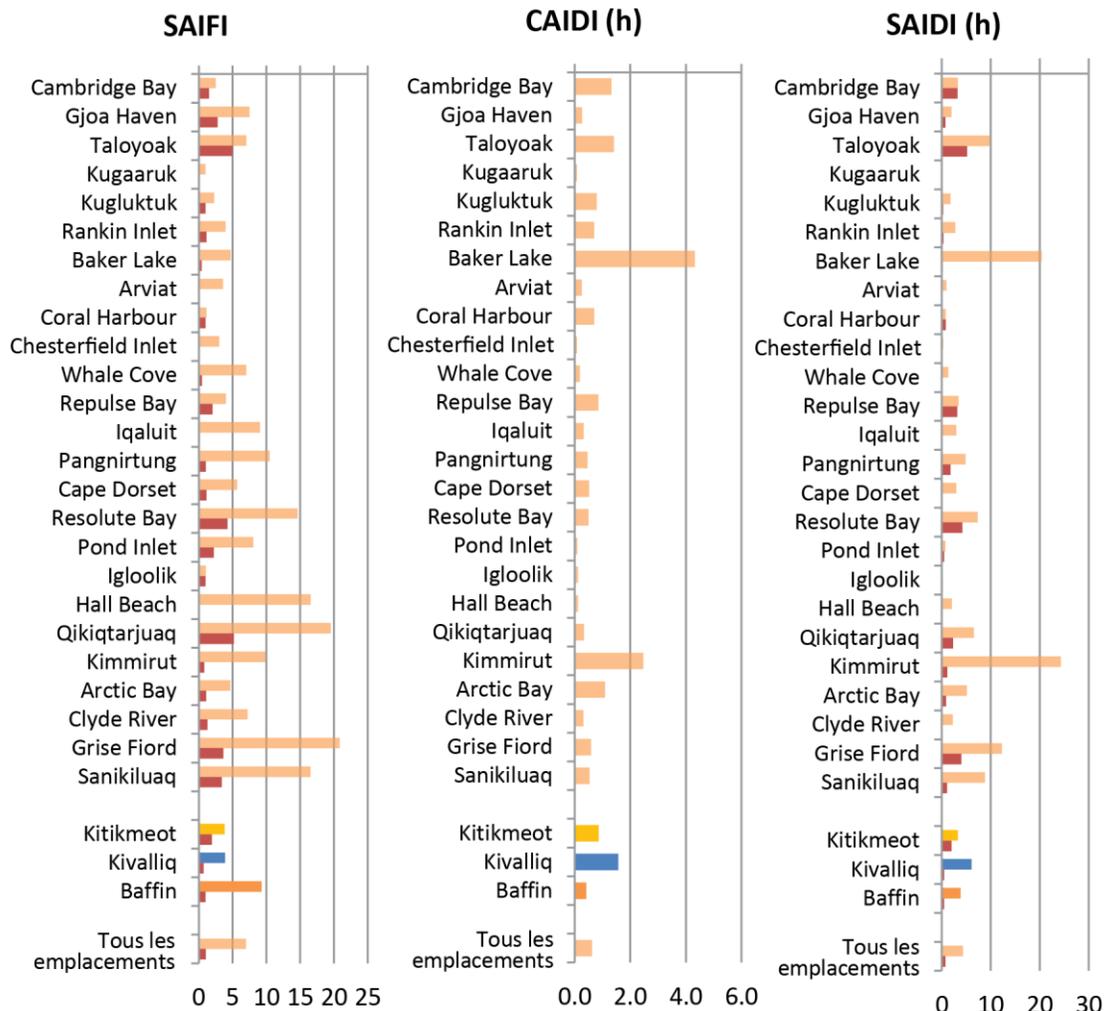
En outre, les réservoirs de stockage de carburant de Rankin Inlet et Pangnirtung ont été améliorés, nettoyés et inspectés pour assurer une longévité accrue du service et aider à maintenir un approvisionnement électrique fiable aux clients de la SÉQ.

Les améliorations de la fiabilité sont directement liées à l'objectif de la SÉQ d'accroître le rendement énergétique, de réduire la consommation de carburant de la société et de réduire les coûts d'exploitation et d'entretien de la société. Les taux de fiabilité mentionnés ci-dessus reflètent les efforts d'amélioration continue de la SÉQ.

## PRÉSENTATION DE L'INFORMATION SUR LE RENDEMENT

Le Service des opérations recense les données de rendement pour produire des statistiques sur les interruptions survenues chaque année. On entend par « interruption », ou « coupure de courant », la perte d'alimentation en électricité provenant du système électrique de la SÉQ à ses clients. La présentation de l'information sur le rendement en matière d'interruptions électriques permet à la SÉQ de déterminer la qualité et l'efficacité de ses réseaux de services publics et de transport et peut lui indiquer les zones nécessitant une amélioration.

Chaque année, la SÉQ mesure les indicateurs de performance tels que l'indice de *fréquence* moyenne des interruptions de service touchant le réseau (SAIFI), l'indice de *durée* moyenne des interruptions de service touchant les clients (CAIDI) et l'indice de durée moyenne des *interruptions de service touchant le réseau* (SAIDI). Les tableaux ci-dessous indiquent les résultats de cette analyse. Ils sont fondés sur des mesures standard de performance de l'industrie des services publics.



**L'indice de fréquence moyenne des interruptions de service touchant le réseau (SAIFI)** indique le nombre moyen d'interruptions par client dans chaque localité et région entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2017. Le nombre moyen d'interruptions est calculé en divisant le nombre total d'interruptions de service de client par le nombre total de clients desservis. Les interruptions planifiées sont en rouge.

**L'indice de durée moyenne des interruptions de service touchant les clients (CAIDI)** indique la durée moyenne d'interruption qu'un client subit (en heures) dans chaque localité et région entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2017. La durée moyenne d'interruption est calculée en divisant la somme de toutes les durées d'interruption de service de client par le nombre total d'interruptions de service de client.

**L'indice de durée moyenne des interruptions de service touchant le réseau (SAIDI)** indique la durée moyenne des interruptions (en heures) du réseau de la SÉQ dans chaque localité et région entre le 1<sup>er</sup> avril 2016 et le 31 mars 2017. La durée moyenne d'interruption est calculée en divisant la somme de toutes les durées d'interruption des clients par le nombre total de clients desservis. Les interruptions planifiées sont en rouge.

Les données CAIDI et SAIDI de 2016-2017 pour Baker Lake et Kimmirut sont considérablement plus élevées par rapport aux autres collectivités en raison de matériel défectueux et de conditions météorologiques défavorables, respectivement.



## RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE

En tant que composante du plan d'immobilisations de la SÉQ, la société continue d'investir dans des équipements de centrales électriques qui contribueront à améliorer le rendement énergétique et à réduire la consommation de combustible. Les améliorations du rendement énergétique sont réalisées grâce à une combinaison de groupes électrogènes améliorés, d'améliorations dans les pratiques d'entretien du matériel et de modifications aux systèmes d'automatisation et de contrôle des centrales électriques. Ces initiatives nous assurent un fonctionnement optimal des centrales électriques tout en répondant à la demande quotidienne en électricité dans chaque collectivité.

En 2016-2017, le taux de rendement énergétique de la SÉQ était de 3,77 kWh par litre; le taux de rendement énergétique le plus élevé de l'histoire de la société. Deux facteurs contribuant à cette réalisation sont l'utilisation optimale des deux plus récents et plus grands groupes électrogènes d'Iqaluit et l'automatisation de la centrale électrique de Whale Cove.

Malgré l'infrastructure vieillissante de la SÉQ et les bris périodiques de l'équipement, le service des opérations continue d'améliorer ses taux de rendement énergétique. Bien que la SÉQ continue à dépendre de la production de diesel, elle consacre des efforts continus et intenses à minimiser la quantité de carburant diesel consommé par la société pour produire de l'électricité, réduisant ainsi la quantité d'émissions de gaz à effet de serre émises dans l'atmosphère.

## PRODUCTION

Pour gérer les défis présentés par l'infrastructure vieillissante de la SÉQ sur tout le territoire, le Service des opérations respecte strictement un calendrier d'entretien sur tous les équipements des 25 centrales électriques. Le Service des opérations collabore avec le Service d'ingénierie pour améliorer les infrastructures existantes et construire de nouvelles centrales électriques.

En 2016-2017, le Service des opérations a travaillé avec le service d'ingénierie pour la mise en service des nouvelles centrales électriques à Taloyoak, Qikiqtarjuaq et Pangnirtung. Ces nouvelles centrales électriques sont maintenant opérationnelles et répondent aux besoins en électricité de leur collectivité respective. En outre, trois nouveaux groupes électrogènes ont été installés à Cambridge Bay, Kimmirut et Clyde River dans le cadre du plan d'immobilisations de la SÉQ. Ces améliorations font en sorte que la SÉQ remplace le matériel vieillissant et répond à la demande croissante en électricité dans ces collectivités.

## DISTRIBUTION

Les techniciens de lignes électriques (TLE) de la SÉQ passent la plupart des mois d'hiver à se rendre par avion dans les collectivités environnantes pour réparer les dommages causés aux lignes électriques et aux pôles et pour résoudre les problèmes liés aux connexions des clients causés par des conditions climatiques défavorables et des facteurs externes. Au cours des mois de printemps et d'été, les TLE se concentrent sur l'entretien des systèmes de distribution, l'entretien préventif et la préparation des systèmes pour de nouvelles connexions clients, alors que la demande en électricité continue de croître sur le territoire.

Au cours de l'exercice financier 2016-17, le Service des opérations a été impliqué dans une variété de projets de distribution dans le but de minimiser la perte de lignes électriques, d'améliorer la fiabilité et de répondre aux besoins énergétiques de chaque collectivité. En étroite collaboration avec le Service d'ingénierie, les projets de mise à niveau des systèmes de distribution ont été complétés à Grise Fiord et ont été amorcés à Resolute Bay.

## INGÉNIERIE

Le Service d'ingénierie est responsable de la planification, de la conception et de la gestion de projets, des services de soutien technique et d'analyse du cycle de vie des infrastructures actuelles et nouvelles des centrales électriques de la société. Il s'occupe également de l'élaboration et de l'application de normes professionnelles, des procédures de gestion de projet, de la conception assistée par ordinateur et de la tenue du système de gestion des documents d'ingénierie. Le partenariat stratégique qui existe entre les services d'ingénierie et d'opérations permet d'assurer le bon fonctionnement des activités quotidiennes, la planification à long terme et l'exécution du plan d'affaires de la SÉQ.

## NOUVELLES CENTRALES ÉLECTRIQUES

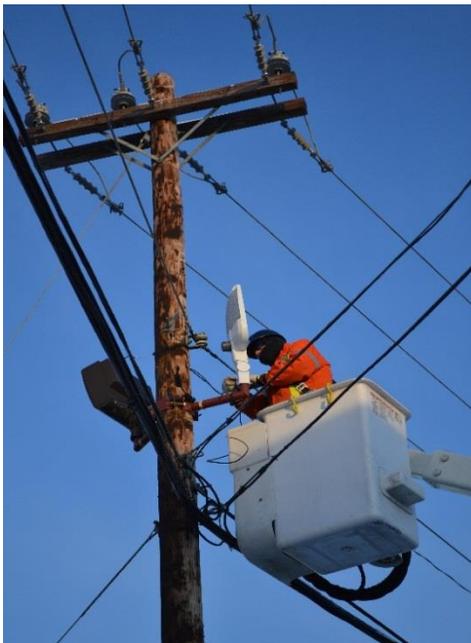
La réalisation des projets d'immobilisations dans les délais prévus et en respectant le budget est une priorité absolue pour le Service d'ingénierie. Au cours de l'exercice financier 2016-2017, le Service d'ingénierie a commandé avec succès de nouvelles centrales électriques dans les localités de Taloyoak, Qikiqtarjuaq et Pangnirtung. Les trois centrales électriques disposent de nouveaux groupes électrogènes économes en combustible pour minimiser la pollution et la technologie de gestion de la demande pour permettre un fonctionnement optimal des nouvelles centrales électriques. En outre, les nouvelles centrales électriques ont été conçues pour répondre aux besoins énergétiques croissants des collectivités au cours du cycle de vie de 40 ans des centrales électriques.



Nouvelle centrale électrique de Pangnirtung

À la suite de l'incendie qui a détruit la centrale électrique de Pangnirtung en avril 2015, l'achèvement de la nouvelle centrale électrique de la collectivité était l'une des priorités du ministère pour 2016-2017. Pour atteindre cet objectif, le Service d'ingénierie a adapté un concept de conception-construction pour accélérer l'achèvement de la nouvelle centrale de Pangnirtung. La conception-construction est une méthode de livraison de projet menée par un entrepreneur unique couvrant toutes les activités, ce qui entraîne des économies de temps et de coûts. Suite à cette approche, le Service d'ingénierie est fier d'avoir terminé la nouvelle centrale électrique de Pangnirtung en moins de deux ans. Le cycle typique de planification, d'approvisionnement et de construction d'une nouvelle centrale électrique prend environ trois ans ou plus.

#### PROJET DE LAMPADAIRES À DEL



La SÉQ explore activement des moyens d'améliorer le rendement énergétique et d'intégrer les meilleures pratiques de l'industrie et les technologies en développement au sein de ses opérations. En 2016-2017, la SÉQ a reçu une aide financière supplémentaire du programme ARDEC Nord d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) pour aider à élargir son projet de lampadaires à DEL (diode électroluminescente) au Nunavut. Le Service d'ingénierie supervise l'expansion du projet pour remplacer tous les lampadaires de Cambridge Bay, Rankin Inlet, Kugluktuk et Iqaluit d'ici décembre 2017.

#### PROGRAMME DE FACTURATION NETTE

Le nouveau programme de facturation nette de la société devrait débuter au printemps 2017. La première phase du programme permettra aux clients résidentiels de générer leur approvisionnement en électricité en installant leurs propres systèmes de production d'énergie renouvelable de 10 kW ou moins et en envoyant l'électricité excédentaire qu'ils produisent au réseau. Le Service d'ingénierie a terminé la révision de la politique de facturation nette et travaille actuellement sur les exigences d'interconnexion techniques du programme.

## LES RÉALISATIONS SUPPLÉMENTAIRES DU SERVICE D'INGÉNIERIE AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017 COMPRENNENT :

- Le remplacement d'un groupe électrogène et achèvement de l'augmentation de la capacité d'alimentation en électricité à Kimmirut.
- L'achèvement de la conception pour les nouvelles centrales électriques de Grise Fiord et Cape Dorset qui seront mises en service d'ici 2019.
- L'installation du système d'acquisition et de contrôle des données (SCADA) dans les centrales électriques de Cambridge Bay, Gjoa Haven, Taloyoak, Kugaaruk, Kugluktuk, Iqaluit et Qikiqtarjuaq.
- La mise en service d'un groupe électrogène de 1,1 MW à Cambridge Bay pour répondre aux besoins énergétiques de la collectivité et de la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA).
- L'achèvement de l'analyse d'arcs électriques pour la centrale électrique de Pangnirtung. L'étude a identifié des domaines de risques potentiels pour minimiser les dangers et améliorer la sécurité en milieu de travail.
- L'installation de 32 lampadaires à DEL additionnels à Iqaluit.

## ÉNERGIE ALTERNATIVE ET ÉNERGIE RENOUVELABLE

L'objectif principal de la section Gestion de l'énergie (GE) du Service d'ingénierie est de réduire la dépendance de la SÉQ à l'égard du carburant diesel et de réduire les émissions de carbone afin de minimiser l'impact sur l'environnement. La section GE travaille en partenariat avec des organismes fédéraux comme AANC et Ressources naturelles Canada et le Secrétariat du changement climatique du gouvernement du Nunavut pour faciliter les initiatives d'énergie alternative et renouvelable sur le territoire.

La GE collabore également avec d'autres organisations et agences pour évaluer la fiabilité et la performance des technologies énergétiques alternatives et renouvelables actuelles dans l'environnement arctique grâce à la mise en œuvre de projets pilotes et à la coordination d'études de faisabilité.

## INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE ET SOLAIRE

La société explore des possibilités de financement qui permettrait à la SÉQ de faire progresser ses projets d'énergie renouvelable, suite au succès du projet de démonstration de l'énergie solaire à Iqaluit et à la réalisation d'une étude de faisabilité préliminaire sur l'énergie éolienne au Nunavut.

En outre, la section GE soutient activement les organisations qui poursuivent leurs propres projets d'énergie renouvelable en leur fournissant une assistance technique et des données.

## INSTALLATION DE CHAUFFAGE CENTRALISÉ

L'installation de chauffage centralisé (DHS) est le processus consistant à exploiter l'énergie thermique produite en tant que sous-produit de la production d'électricité et à fournir cette énergie thermique capturée aux clients grâce à un système de distribution par canalisation. Ce processus permet aux clients institutionnels et commerciaux de brûler beaucoup moins de carburant pour générer de la chaleur, ce qui minimise l'entretien nécessaire sur leurs systèmes de chauffage. Le système DHS déplace chaque année plus de 3 millions de litres de mazout de chauffage au Nunavut et réduit considérablement les émissions de carbone du territoire.

Au cours de l'exercice financier 2016-17, la SÉQ a terminé une évaluation pour optimiser le système DHS à Rankin Inlet, Arviat et Iqaluit. La section GE continue de mener des études de faisabilité pour une connexion potentielle du DHS au Nunavut et travaille actuellement à reconnecter le système DHS de Pangnirtung à la collectivité.

La SÉQ et la Ville d'Iqaluit travaillent actuellement à reprendre le service DHS à l'usine de traitement de l'eau. La SÉQ mènera une analyse de performance et partagera le rapport avec la Ville d'Iqaluit une fois l'essai terminé.

En outre, la SÉQ soutient activement l'objectif de la Ville d'Iqaluit de relier le nouveau centre aquatique d'Iqaluit au système DHS. La section GE a complété la conception pour distribuer la chaleur du système DHS au Centre aquatique en mars 2017. Ce projet avancera une fois que la Ville d'Iqaluit aura acquis les fonds requis pour l'installation d'une connexion DHS.

#### PROJET DE RÉSEAU INTELLIGENT D'IQALUIT

Le projet de réseau intelligent, ou projet sur l'infrastructure de comptage avancée (les compteurs intelligents), à Iqaluit a été achevé en 2016-2017. Mise en œuvre dans le cadre de l'Initiative écoÉNERGIE sur l'innovation de Ressources naturelles Canada, le réseau intelligent est un réseau de communication électrique moderne qui permet de mesurer en temps réel la consommation d'énergie des clients, de surveiller les flux d'énergie et de s'adapter aux variations de l'offre et de la demande en énergie. Cette technologie a permis à la SÉQ de répondre plus efficacement aux pannes et d'améliorer sa capacité de facturation grâce au système de lecture à distance automatique des nouveaux compteurs et à une meilleure fiabilité du service. En outre, la technologie du réseau intelligent permettra l'intégration de systèmes d'énergie renouvelable avec le réseau Iqaluit et permettra à la SÉQ d'implémenter une initiative de facturation nette en utilisant la fonction bidirectionnelle associée aux compteurs intelligents.

#### SANTÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Le Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement (SSE) est responsable de l'administration des pratiques environnementales et de santé et de sécurité de la société. Le mandat du SSE est de :

- réduire l'empreinte environnementale de la SÉQ;
- veiller à ce que tous les employés comprennent leurs droits et leurs responsabilités en ce qui concerne les questions ayant un impact sur leur santé et leur sécurité;
- promouvoir et assurer le respect du programme de santé et de sécurité de la SÉQ;
- poursuivre le développement et la révision des pratiques et des procédures de travail sécuritaires;
- fournir de la formation sur la santé et la sécurité à tous les employés;
- assurer la conformité de la SÉQ avec toutes les lois et tous règlements fédéraux et territoriaux applicables.

#### SANTÉ ET SÉCURITÉ

À la SÉQ, nous croyons que les incidents, les maladies et les blessures sur le lieu de travail sont inacceptables et évitables. La SÉQ s'est engagée à fournir un environnement de travail sain et sécuritaire pour ses employés, entrepreneurs et clients.

En 2016-2017, la SÉQ a rempli avec succès les exigences de vérification du Certificat de reconnaissance (COR) de la Northern Safety Association. Le COR est une accréditation du programme de sécurité nationale qui est décernée aux employeurs dont le programme de santé et de sécurité répond aux normes nationales établies par Santé et sécurité au travail (SST).

Depuis l'acquisition du COR en 2013, le SSE a apporté des améliorations importantes au programme de santé et de sécurité de la SÉQ (PSS) pour s'aligner sur les exigences et les normes pour le maintien de l'accréditation. Le SSE s'est également engagé à effectuer et à soumettre une vérification externe du PSS de la SÉQ tous les trois ans et à procéder à une vérification interne chaque année.

Le SSE continue de mener des orientations de santé et de sécurité pour les nouveaux employés et les entrepreneurs travaillant avec la SÉQ. Dans le cadre des efforts du SSE visant à améliorer le PSS de la société, un nouveau programme d'orientation sur la santé et la sécurité en ligne a été élaboré et lancé en février 2017. La plate-forme en ligne aidera à faciliter un programme d'orientation efficace que la SÉQ peut fournir à la demande. Peu importe l'endroit où il se trouve, un employé ou un entrepreneur pourra se connecter au système et compléter l'orientation obligatoire. En outre, le programme d'orientation en ligne assure la cohérence de la prestation de l'information et fournit un mécanisme permettant de suivre et de documenter les employés et les entrepreneurs qui ont réussi à compléter le programme d'orientation requis par SST.

**Au cours de l'exercice financier 2016-2017, le personnel du Service de SSE a reçu les formations suivantes :**

- 72 employés en prévention des chutes;
- 36 employés dans le cadre du programme de la Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs : « Go Safe : Work Smart »;
- 39 employés en premiers soins de niveau A, incluant une certification RCP;
- 21 employés sur le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT);
- 23 employés en inspection et entretien des extincteurs d'incendie;
- 66 employés et entrepreneurs sur le nouveau Code interne de protection des travaux publics de la SÉQ.
- 43 employés sur la plate-forme de travail élevée (EWP)
- 26 employés en sensibilisation à la santé respiratoire et essais d'ajustement
- 6 employés en sensibilisation sur les grues – Former le formateur
- 72 employés dans le cours de familiarisation en sécurité

La SÉQ est fière de sa participation continue à la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST). Célébrée au Canada, aux États-Unis et au Mexique, la SNASST souligne au public, au gouvernement et à l'industrie l'importance d'accroître la compréhension, la sensibilisation et la réduction des blessures et des maladies sur le lieu de travail, au foyer et dans la collectivité.

Pour la sixième année consécutive, la SÉQ a reçu le prix territorial de reconnaissance des employeurs pour la célébration de la SNASST de 2016. Ce prix est remis au meilleur employeur au Nunavut avec plus de 51 employés. Le SSE a souligné la SNASST avec une tournée parlée de Mike Rouselle, un technicien de lignes électriques qui a subi de graves blessures lorsque l'électricité a traversé son corps. Son histoire a mis en évidence sa survie et sa vie avec des déficiences permanentes de la mobilité, et a également porté sur les détails entourant l'incident, y compris la causalité et les mesures préventives futures dans le but d'éviter une récurrence. Mike s'est rendu à Iqaluit, Baker Lake et Rankin Inlet afin de sensibiliser le personnel de la SÉQ et les membres du public à la santé et à la sécurité en milieu de travail.

Le Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement s'est engagé à maintenir un environnement de travail sain et sécurisé pour s'assurer que le personnel nouveau et existant reçoit une formation sur la sécurité en fonction de ce qui est requis pour leur emploi afin que chaque employé ait une longue carrière sans blessure à la SÉQ.

## ENVIRONNEMENT

L'équipe du Service de la santé, de la sécurité et de l'environnement travaille d'arrache-pied pour s'assurer que l'empreinte écologique de la SÉQ est minimisée, conformément aux meilleures pratiques et normes de l'industrie en matière d'environnement, ainsi qu'aux lois fédérales et territoriales applicables. La production et la distribution de l'électricité à partir d'une centrale électrique au diesel assujettie à des mesures antipollution strictes réduit le risque que les activités de travail quotidiennes entraînent des dommages indésirables aux terres et aux plans d'eau environnants.

Les évaluations environnementales de site (ESA) sont essentielles pour déterminer l'état environnemental et la contamination possible d'un site. En 2016-2017, des évaluations environnementales de site ont été menées sur les sites de centrale électrique existants et historiques de la SÉQ à Kimmirut, Clyde River et Pond Inlet. Les évaluations de ces sites de centrales électriques ont d'abord été menées à la fin des années 1990 et au début des années 2000. À l'exception de Kimmirut, les résultats des enquêtes initiales sur le terrain pour toutes les évaluations environnementales de site coïncident avec ceux des évaluations antérieures. Certains sites ont montré une réduction naturelle limitée et le mouvement de la contamination.

L'évaluation environnementale de site menée sur le site actuel de la centrale électrique de Pond Inlet a montré l'absence de contamination environnementale, conformément à l'évaluation précédente, alors que la rivière Clyde et les anciens sites de centrale électrique de Pond Inlet avaient montré des réductions du volume de contamination sur chaque site, probablement en raison d'une réduction naturelle.

À la centrale de Kimmirut, la dernière évaluation environnementale de site a révélé une plus grande contamination par rapport à celle réalisée en 2001. L'évaluation environnementale de site initiale effectuée à Kimmirut a fourni des renseignements limités concernant l'étendue et le volume des sols contaminés. En 2016-2017, les conseillers environnementaux ont mieux réussi à caractériser le niveau et la position de la contamination en fournissant des renseignements plus précis pour l'assainissement futur.

En plus de l'évaluation environnementale de site annuelle menée dans certaines localités, la SÉQ surveille également les conditions du sol dans chaque localité chaque année. Au cours de l'exercice financier 2016-2017, un consultant a été engagé pour analyser et préparer un rapport sur les données recueillies à partir des échantillons de sol prélevés dans chaque collectivité. Le rapport d'échantillonnage des sols a conclu que certaines zones présentaient une diminution de la contamination tandis que d'autres, comme les zones de stockage des déchets et les dépôts de transfert de carburant, ont montré une augmentation des répercussions des hydrocarbures. Le SSE utilisera les renseignements fournis dans le rapport pour améliorer les pratiques de gestion environnementale de la SÉQ conformément aux réglementations environnementales applicables.

Afin de s'assurer que les collectivités disposent d'un approvisionnement énergétique fiable, de réduire les déversements de carburant et de se conformer aux règlements fédéraux, la SÉQ continue de mettre à niveau l'infrastructure de son système alimentation en carburant sur l'ensemble du territoire. En 2016-2017, le SSE a complété les mises à niveau des systèmes d'alimentation en carburant Rankin Inlet et Whale Cove.

La SÉQ a embauché un consultant pour compléter une évaluation des risques pour la santé humaine (ERSH) et une évaluation des risques écologiques (ERA) dans la localité de Baker Lake à l'été 2016 afin de déterminer le potentiel des produits chimiques à poser des risques inacceptables pour la santé humaine ou les récepteurs écologiques. Les évaluations impliquaient la collecte sur place d'échantillons de sol, d'eau souterraine, de sédiments, d'eau de surface et de vapeur du sol qui ont été envoyés à un laboratoire pour analyse.

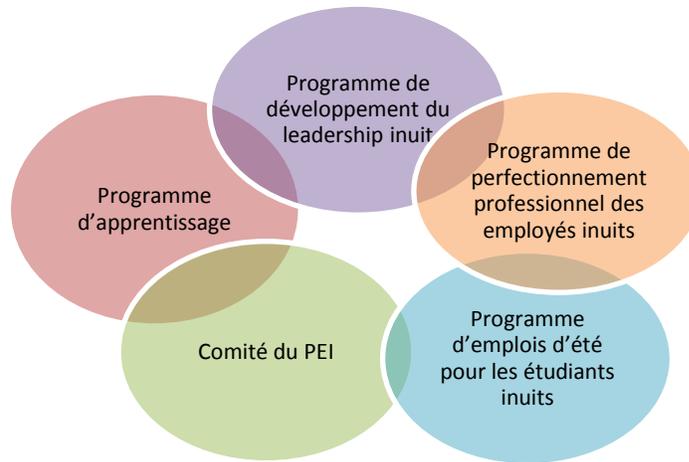
L'ERSH a identifié une zone de contamination hautement concentrée ou un point chaud qui a été immédiatement enlevé et placé dans les installations de biodégradation par épandage sur la propriété de la SÉQ pour l'assainissement. À la suite de cette mesure, la ERSH a conclu qu'il n'y avait pas de risques inacceptables pour les humains provenant des sols, des eaux souterraines, des sédiments ou des eaux de surface après que le point chaud ait été retiré. En outre, l'ERA a également conclu qu'il n'y avait pas de risques inacceptables pour les récepteurs écologiques provenant des sols, des eaux souterraines, des sédiments ou des eaux de surface et aucun travail supplémentaire n'est nécessaire.

## RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL

Le Service des ressources humaines et développement organisationnel (RHOD) fournit une expertise et un soutien à tous les services de la SÉQ. Cela comprend la conception et la mise en œuvre de plans progressifs de développement des ressources humaines et développement organisationnel qui rehausseront la capacité globale de l'entreprise, le respect de l'article 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, positionnant ainsi la société de manière à répondre avec succès aux exigences changeantes de ses activités. Le Service joue également un rôle de chef de file en veillant à ce que tous les plans de développement des ressources humaines et de l'organisation de la SÉQ soient réalisés conformément à la législation applicable, aux politiques de la SÉQ et à la convention collective.

## PLAN D'EMBAUCHE DES INUITS

Le Plan d'embauche des Inuits (PEI) de la SÉQ se compose de cinq programmes. Chaque programme offre des possibilités de recrutement ou de perfectionnement professionnel autonomes, mais interconnectées, pour les Inuits du Nunavut.



Chaque programme a été élaboré en vue d'atteindre les objectifs énoncés dans le chapitre 23 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut et s'appuie sur la vision de la SÉQ, soit d'obtenir une main-d'œuvre qualifiée, responsable et représentative de la population du Nunavut, et reflétant les valeurs sociétales inuites, l'inuit Qaujimaqatunqangit et le principe de *Pilimmaksarniq*, et le développement des compétences par l'observation, le mentorat, la pratique et l'effort.

En date du 31 mars 2017, la SÉQ a un taux d'emploi des Inuits de 50 % et demeure l'une des organisations les plus prospères du Nunavut dans l'embauche, la formation et la rétention des employés inuits.

Le programme d'emploi d'été pour les étudiants (SSEP) représente pour les étudiants un véritable tremplin vers une carrière professionnelle. Le programme leur permet d'acquérir de l'expérience pratique tout en travaillant dans un milieu professionnel. Les étudiants sont embauchés à des postes dans leurs propres localités, les exposant ainsi à des possibilités d'emploi locales. À l'été 2016, 15 étudiants, répartis dans divers services de la société, ont bénéficié du programme. Pour améliorer le programme et offrir aux étudiants une expérience de travail plus complète, le service des ressources humaines et développement organisationnel a introduit une composante de mentorat au programme en donnant aux étudiants l'accès à des employés chevronnés.

En 2013, le Programme de développement du leadership inuit (ILDP) a été lancé dans le cadre de l'approche novatrice de la SÉQ visant à accroître le nombre d'emplois pour les Inuits du Nunavut dans les secteurs des services professionnels, de la gestion et des niveaux de la haute direction. La SÉQ soutient financièrement des étudiants afin qu'ils puissent se concentrer sur leurs études universitaires. La société appuie actuellement deux étudiants inscrits à des programmes universitaires en gestion des ressources humaines et en comptabilité. Après l'obtention de leur diplôme en 2017, les deux étudiants se joindront aux Services des RHDO et des Finances.

Dans le cadre de son engagement envers l'apprentissage continu, la Société d'énergie Qulliq a créé le Programme de perfectionnement professionnel des employés inuits (IEDP). Les employés inuits, ainsi que leur gestionnaire ou superviseur et leur partenaire du service des ressources humaines et développement organisationnel font équipe pour préparer des plans de perfectionnement de carrière qui s'appuient sur les atouts de l'employé et se concentrent sur les besoins de la société. Actuellement, le Service des RHDO compte 30 plans de carrière existants.

La concurrence pour l'embauche de personnes de métier qualifiées au Nunavut et dans l'ensemble du Canada a entraîné des vacances de postes prolongées. Le Programme d'apprentissage a été élaboré pour réduire la dépendance à l'embauche de gens de métier hors du territoire et a permis au Service des RHDO de combler les postes dans les diverses localités avec des résidents

locaux. Deux des apprentis de la SÉQ ont reçu leur désignation de technicien en équipement lourd en septembre 2016 et travaillent maintenant pour le service des opérations.

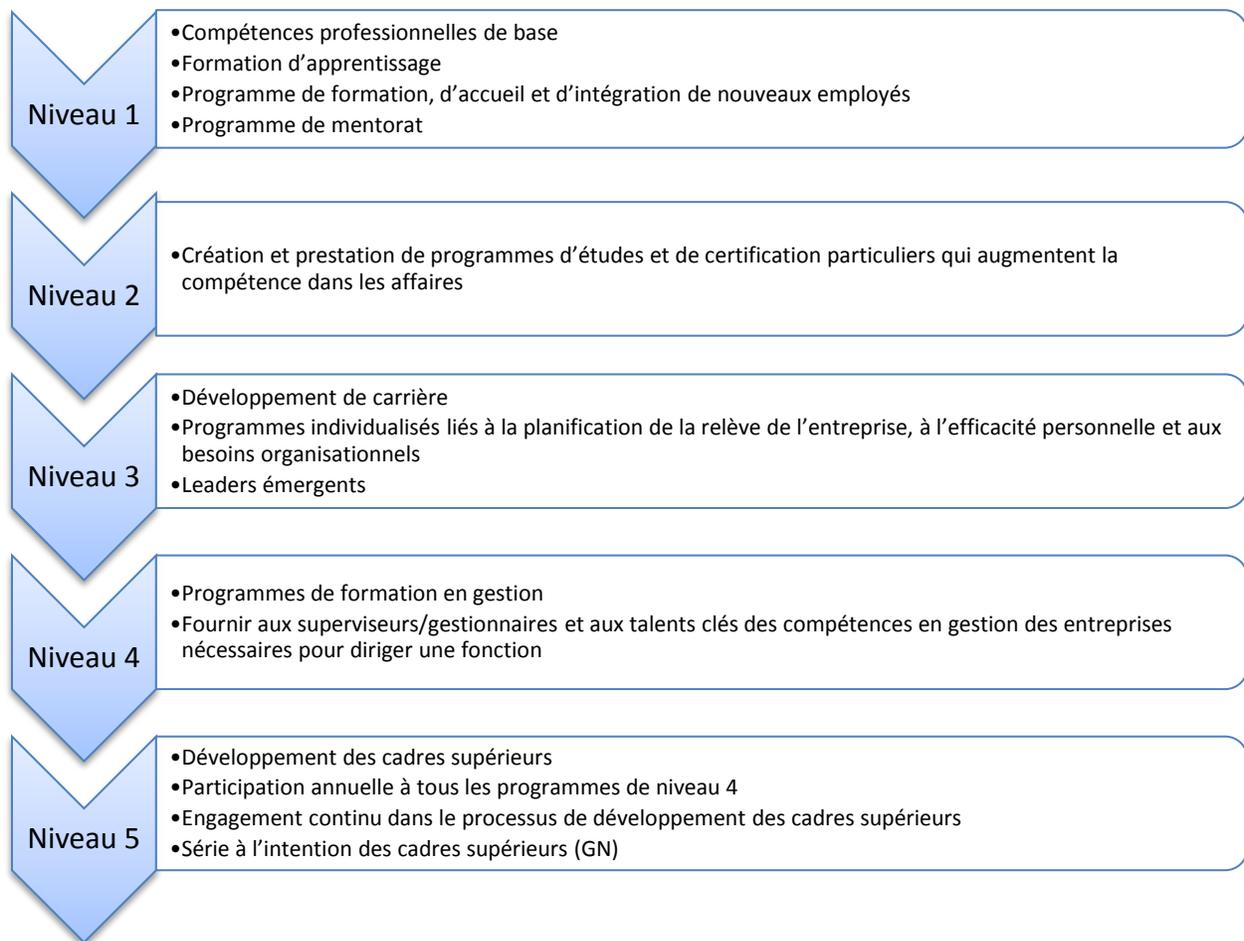
Le Service des RHDO prévoit de rétablir le Comité du PEI d'ici la fin de 2017. Le nouveau comité comprendra des employés de chaque région territoriale et appuiera le programme global d'emploi pour les Inuits dans les domaines tels que le recrutement et les foires de carrière.

## RESPONSABILITÉ ORGANISATIONNELLE

### DÉVELOPPEMENT ET LEADERSHIP AU SEIN DE LA SÉQ

Dans le but de connaître et de développer les talents, y compris ceux des futurs dirigeants, la SÉQ s'efforce d'instaurer en son sein une culture de responsabilité individuelle du rendement tout en augmentant l'efficacité organisationnelle et en favorisant le renforcement des capacités individuelles.

La formation en leadership offerte par le Service des RHDO consiste en un programme à cinq niveaux.



Des évaluations approfondies des besoins sont effectuées en vue de déterminer les solutions les plus appropriées et efficaces. Le programme de formation de la SÉQ reflète l'engagement de cette dernière envers le respect de la culture et la sensibilisation à celle-ci. L'un des domaines d'intervention du Service des RHDO est de développer les compétences de leadership de tous les employés, en particulier en ciblant les Inuits du Nunavut pour qu'ils soient mieux préparés à pourvoir à des postes de supervision et de gestion.

## GESTION DU RENDEMENT

La gestion du rendement est une initiative d'entreprise fondamentale qui est essentielle à la responsabilisation de chaque employé à la SÉQ. L'équipe du Service des RDHO est résolue à améliorer constamment le programme, grâce à des pratiques exemplaires et aux exigences opérationnelles changeantes de la SÉQ, afin d'assurer la réussite des employés et de l'organisation. La formation sur la gestion du rendement est offerte annuellement.

## PROGRAMME DE MENTORAT

Le programme de mentorat de la SÉQ a été lancé au printemps 2016. Le programme est un processus d'auto-développement, initié et piloté par un employé, qui identifie une personne ayant une plus grande expérience (il ne s'agit pas d'une relation d'autorité) avec laquelle il pourrait tenir une discussion sur l'établissement et la révision des objectifs en partageant leurs expériences, leurs connaissances, leurs perceptions et leurs ressources. Les avantages du programme comprennent : la promotion du travail d'équipe, l'intégration de nouvelles recrues, le développement de connaissances, de capacités et de réseau, et une aide pour atteindre les objectifs de carrière. Jusqu'à présent, le Service des RHDO compte 19 mentorats complétés et sept jumelages existants. Les jumelages pour le programme de mentorat comprennent les étudiants d'été, les membres du Comité du PEI et les personnes nouvellement recrutées.

## PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL

Dans le cadre de l'engagement de la SÉQ envers l'établissement de relations de travail positives, le Service des RHDO envisage de lancer, au printemps de 2017, deux nouveaux programmes de formation interactive en ligne : Créer des relations patronales-syndicales positives et Encadrement, correction et discipline. Les programmes sont conçus pour répondre aux questions de base sur la gestion dans un environnement syndiqué.

## RECRUTEMENT

Le Service des RHDO a un personnel spécialisé pour fournir des services de recrutement et de dotation en personnel à la société. En 2016-2017, la SÉQ a rempli 34 postes et enregistré 21 postes vacants. En plus du recrutement, le service fournit à la société des services d'évaluation de l'emploi, de planification organisationnelle et de réinstallation.

## SOMMAIRE DES EMPLOIS

### Société d'énergie Qulliq

#### Sommaire des emplois par catégorie

	Nombre total de postes				Inuit du Nunavut	
	Nombre total de postes	Vacances	Occupés	% de capacité	Embauchés	% PEI
Direction	2,00	-	2,00	100 %	1,00	50 %
Cadres supérieurs	7,00	-	7,00	100 %	-	0 %
Cadres intermédiaires	22,00	4,00	18,00	82 %	1,00	6 %
Professionnel	15,00	1,00	14,00	93 %	-	0 %
Paraprofessionnel	97,00	7,00	90,00	93 %	40,00	44 %
Soutien administratif	63,80	8,60	55,20	87 %	51,20	93 %
<b>Total des catégories d'emplois</b>	<b>206,80</b>	<b>20,60</b>	<b>186,20</b>	<b>90 %</b>	<b>93,20</b>	<b>50 %</b>

#### Sommaire des emplois par collectivité

Arctic Bay	1,60	-	1,60	100 %	1,60	50 %
Cape Dorset	2,00	-	2,00	100 %	2,00	0 %
Clyde River	1,60	-	1,60	100 %	1,60	6 %
Grise Fiord	1,60	-	1,60	100 %	1,60	0 %
Hall Beach	1,60	-	1,60	100 %	1,60	44 %
Igloolik	2,00	-	2,00	100 %	2,00	93 %
Iqaluit	91,00	9,00	82,00	90 %	21,00	26 %
Kimmirut	1,60	-	1,60	100 %	0,60	38 %
Pangnirtung	2,00	-	2,00	100 %	2,00	100 %
Pond Inlet	2,00	-	2,00	100 %	2,00	100 %
Qikiqtarjuaq	1,60	-	1,60	100 %	1,60	100 %
Resolute Bay	1,60	0,60	1,00	63 %	1,00	100 %
Sanikiluaq	1,60	-	1,60	100 %	1,60	100 %
Arviat	2,00	-	2,00	100 %	2,00	100 %
Baker Lake	46,00	7,00	39,00	85 %	22,00	56 %
Chesterfield Inlet	1,60	-	1,60	100 %	1,60	100 %
Coral Harbour	2,00	-	2,00	100 %	2,00	100 %
Nauyasat	1,60	-	1,60	100 %	1,60	100 %
Rankin Inlet	20,00	3,00	17,00	85 %	10,00	59 %
Whale Cove	1,60	-	1,60	100 %	1,60	100 %
Cambridge Bay	13,00	1,00	12,00	92 %	5,00	42 %
Gjoa Haven	2,00	-	2,00	100 %	2,00	100 %
Kugaaruk	1,60	-	1,60	100 %	1,60	100 %
Kugluktuk	2,00	-	2,00	100 %	2,00	100 %
Taloyoak	1,60	-	1,60	100 %	1,60	100 %
<b>Collectivité totale</b>	<b>206,80</b>	<b>20,60</b>	<b>186,20</b>	<b>90 %</b>	<b>93,20</b>	<b>50 %</b>

#### Sommaire des emplois d'Iqaluit et d'autres collectivités

Iqaluit	91,00	9,00	82,00	90 %	21,00	26 %
Autres collectivités	115,80	11,60	104,20	90 %	72,20	69 %
<b>TOTAL</b>	<b>206,80</b>	<b>20,60</b>	<b>186,20</b>	<b>90 %</b>	<b>93,20</b>	<b>50 %</b>

## TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

Le Service des technologies de l'information (TI) fournit un soutien aux autres services de la société en leur offrant une gamme de services qui comprend la communication de données, les applications d'entreprise, le développement d'applications, les systèmes informatiques intégrés et l'assistance et le soutien technologiques. Il a pour mandat de permettre à la SÉQ de réaliser ses objectifs d'affaires grâce à l'utilisation des technologies de l'information.

**Au cours de l'exercice financier 2016-2017, le service des TI a répondu à plus de 3 200 signalements de problèmes et a collaboré avec divers services pour réaliser les projets suivants :**

- administrer la production d'un nouveau site Web dans les langues officielles du Nunavut pour se conformer à la *Loi sur les langues officielles* et à la *Loi sur la protection des langues inuites*;
- développer un système informatisé de gestion de l'entretien;
- élaborer des rapports financiers électroniques pour faciliter le suivi et la surveillance des projets d'immobilisations;
- câbler et connecter les nouvelles centrales électriques à Taloyoak, Qikiqtarjuaq et Pangnirtung pour les services de téléphonie et de communication de données.

## FINANCES

Le Service des Finances, qui se trouve au siège social à Baker Lake, compte aussi des employés dans les bureaux régionaux d'Iqaluit, de Rankin Inlet et de Cambridge Bay. Les finances ont un rôle essentiel à jouer pour s'assurer que la SÉQ répond à ses besoins réglementaires et financiers et à ceux de ses clients.

L'objectif du Service des finances est de :

- assurer une facturation et une collecte précises des revenus de la SÉQ;
- améliorer le service à la clientèle de la SÉQ;
- payer les fournisseurs en temps opportun;
- gérer les systèmes de contrôle pour s'assurer que les dépenses sont correctement approuvées;
- gérer la dette et les besoins de financement de la SÉQ;
- fournir des services internes tels que les rapports, la masse salariale et l'approvisionnement.

## RÉALISATIONS DU SERVICE DES FINANCES EN 2016-2017

- l'intégration des données des nouveaux compteurs intelligents d'Iqaluit dans le système de facturation, permettant de fournir les données des compteurs de manière plus rapide, cohérente et précise;
- la mise en œuvre d'un nouveau processus de rapport entraînant des rapports plus efficaces et efficients sur les écarts budgétaires mensuels ainsi qu'un processus de préparation budgétaire amélioré et simplifié;
- la politique de planification des immobilisations et le manuel de processus ont été déployés et, bien qu'il s'agisse d'une évolution continue, le manuel a déjà amélioré les procédures;
- de nouvelles ententes bancaires ont été mises en place pour financer le programme d'immobilisations;
- la mise en œuvre d'un sondage sur la satisfaction de la clientèle qui a été achevé en décembre 2016. Les résultats de cette enquête servent de référence pour mesurer le rendement du service à la clientèle de la SÉQ et pour fournir des indications sur les domaines particuliers pour lesquels la SÉQ doit s'améliorer. Un vaste programme sera entrepris en 2017-2018 pour fournir au personnel la formation et les outils nécessaires pour mieux répondre aux besoins des clients de la SÉQ. En outre, les commentaires reçus aideront la SÉQ à se concentrer sur le développement des nouveaux services;

- D'autres initiatives en cours visant à améliorer le service à la clientèle de la SÉQ comprennent les suivants :
  - facturation par paiements égaux;
  - options de paiement accrues;
  - facturation par courrier électronique pour les clients qui ont accès à des ordinateurs et qui souhaitent recevoir leurs factures par voie électronique;
  - internet et services de sites Web dans l'ensemble plus conviviaux.
- le groupe d'approvisionnement des Finances a consacré beaucoup de temps et d'efforts au programme Nunavummi Nangminiaqtunik Ikajuuti (NNI) pour bien le comprendre, former les gestionnaires et le personnel et veiller à ce que la SÉQ s'y conforme à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017. Ce programme est entièrement soutenu par la SÉQ, car il fournira des avantages et un soutien aux entreprises locales en compétition pour les contrats de la SÉQ;
- des améliorations continues ont été apportées à la documentation et aux procédures existantes en matière de passation des marchés et d'approvisionnement.

#### POINTS SAILLANTS DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Points saillants des résultats et de l'excédent accumulé (en milliers de dollars)					
Exercice se terminant le 31 mars	2017	2016	2015	2014	2013
<b>Revenus</b>					
Ventes d'énergie	119 856 \$	125 801 \$	124 010 \$	115 334 \$	107 867 \$
Autres revenus	20 868 \$	13 274 \$	8 606 \$	7 035 \$	5 305 \$
Financement en provenance du gouvernement du Nunavut	- \$	- \$	- \$	- \$	2 422 \$
Financement des immobilisations en provenance de d'autres gouvernements	- \$	- \$	- \$	- \$	611 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>140 724 \$</b>	<b>139 075 \$</b>	<b>132 616 \$</b>	<b>122 369 \$</b>	<b>116 205 \$</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>128 792 \$</b>	<b>139 228 \$</b>	<b>125 520 \$</b>	<b>118 809 \$</b>	<b>108 680 \$</b>
<b>Excédent (déficit) pour l'exercice</b>	<b>11 932 \$</b>	<b>( 153) \$</b>	<b>7 096 \$</b>	<b>3 560 \$</b>	<b>7 525 \$</b>

Les revenus provenant de la vente d'énergie ont diminué de 5 % (hausse de 1,4 % en 2016), une diminution entièrement imputable à la remise provenant du Fonds de stabilisation des prix du combustible. La remise est le résultat des prix de carburant diésel réduits au cours de l'année, lesquels sont transmis aux clients admissibles. En raison de la diminution des prix du carburant de la SÉQ, les clients de la SÉQ ont reçu des remises de 7 564 \$ au cours de l'exercice 2016-2017. La SÉQ a également reçu l'approbation de mettre en place un ajustement de tarif provisoire de 8,23 cents par kilowattheure pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 30 septembre 2017. Ce remboursement s'applique à tous les clients autres que les clients résidant dans un logement social, car ils sont subventionnés dans le cadre du Programme de soutien à la distribution de l'énergie dans les logements sociaux noté ci-dessous.

La société administre deux programmes de soutien :

- le Programme de soutien à la distribution de l'énergie dans les logements sociaux (PHPSP), également connu sous le nom de programme de l'utilisateur-payeur. Le PHPSP subventionne les clients résidentiels qualifiés résidant dans des logements sociaux. Les clients du programme sont facturés au taux de 6,0 cents par kWh pour leur consommation d'énergie. La SÉQ facture à la Société de logement du Nunavut la différence entre le taux résidentiel approuvé et les 6,0 cents par kWh pour les clients de ce programme;
- la Subvention de soutien en alimentation d'énergie territoriale du Nunavut (NTPSS), aussi connue sous le nom de Programme de subvention de l'électricité du Nunavut, offre aux clients résidentiels admissibles des subventions représentant 50 % du tarif de base d'Iqaluit pour les premiers 700 kWh consommés mensuellement entre avril et septembre et pour les premiers 1 000 kWh consommés mensuellement entre octobre et mars. La SÉQ facture mensuellement le gouvernement du Nunavut pour la subvention du NTPSS et applique la subvention directement aux factures des clients admissibles chaque mois.

Les autres types de revenus ont connu une augmentation de 57 % (54,2 % en 2016) attribuable aux produits de l'assurance à la suite de l'incendie de la centrale électrique de Pagnirtung de 13 000 \$ (5 000 \$ en 2016). Ces montants sont comptabilisés comme revenus conformément aux Normes comptables du secteur public.

Les dépenses totales ont diminué de 7 % (10,9 % en 2016). Bien qu'il y ait eu un certain nombre d'augmentations et de diminutions compensatoires pour diverses dépenses, la principale différence a été la moins-value de 10 000 \$ prise sur les coûts du projet hydroélectrique en 2016.

#### POINTS SAILLANTS DES DÉPENSES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN

Points saillants des dépenses d'exploitation et d'entretien					
Exercice se terminant le 31 mars	2017	2016	2015	2014	2013
<b>Dépenses par poste ou type</b>					
Carburant et lubrifiants	37 %	39 %	44 %	43 %	45 %
Salaires, traitements et avantages sociaux	26 %	22 %	23 %	24 %	25 %
Fournitures et services	18 %	16 %	16 %	18 %	17 %
Amortissement, Moins-values et aliénation des immobilisations corporelles	10 %	17 %	9 %	7 %	6 %
Voyages et hébergement	4 %	3 %	4 %	4 %	4 %
Charges d'intérêts	4 %	3 %	4 %	4 %	3 %
Charge pour créances douteuses	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Les dépenses en combustible et lubrifiants ont diminué en raison de la baisse du prix du carburant. Un certain nombre de catégories ont augmenté en raison de l'accroissement des activités ainsi que des augmentations inflationnistes. Les dépenses liées à l'amortissement ont diminué par rapport à l'exercice précédent en raison d'une charge ponctuelle en 2016 liée à la dépréciation des coûts liés à l'électricité.

#### POINTS SAILLANTS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Faits saillants de la situation financière (en milliers de dollars)					
Au 31 mars	2017	2016	2015	2014	2013
Actifs financiers	33 255 \$	36 219 \$	36 050 \$	25 537 \$	29 559 \$
Passifs	192 312	178 822	179 905	161 225	152 829
Dette nette	(159 057)	(142 603)	(143 855)	(135 688)	(123 270)
Actifs non financiers	277 036	248 650	250 055	234 792	218 814
Excédent accumulé	117 979 \$	106 047 \$	106 200 \$	99 104 \$	95 544 \$

## SOMMAIRE DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR 2016-2017

Dépenses en immobilisations par région	
Exercice se terminant le 31 mars	2017
Kitikmeot	7 495 338 \$
Kivalliq	3 230 210
Qikiqtaaluk	25 681 615
Nunavut/société	3 142 324
<b>Total des dépenses en immobilisations</b>	<b>39 549 487 \$</b>

## INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

Indicateurs clés de performance (en milliers de dollars)					
Exercice se terminant le 31 mars	2017	2016	2015	2014	2013
<b>Ratio de couverture des intérêts</b>					
Excédent avant les intérêts sur la dette à long terme	15 638 \$	3 591 \$	10 945 \$	7 876 \$	10 367 \$
Intérêts sur la dette à long terme	3 933 \$	4 135 \$	4 392 \$	4 666 \$	4 931 \$
Dépenses liées à l'endettement ( <i>critique en dessous de 1,50</i> )	3,98	0,87	2,49	1,69	2,10
<b>Ratio d'endettement</b>					
Actifs	310 291 \$	284 869 \$	286 105 \$	260 329 \$	248 373 \$
Passifs	192 312 \$	178 822 \$	179 905 \$	161 225 \$	152 829 \$
Capacité à payer la dette à long terme	1,61	1,59	1,59	1,61	1,63
<b>Capitaux empruntés – excédent accumulé</b>					
Dette bancaire	8 393 \$	10 901 \$	13 376 \$	14 665 \$	4 114 \$
Dette à long terme	134 959 \$	125 364 \$	117 498 \$	101 994 \$	94 451 \$
Dette totale	143 352 \$	136 265 \$	130 874 \$	116 659 \$	98 565 \$
Excédent accumulé	117 979 \$	106 047 \$	106 200 \$	99 104 \$	95 544 \$
Ratio d'endettement	0,55	0,56	0,55	0,54	0,51
Ratio de l'excédent accumulé	0,45	0,44	0,45	0,46	0,49
<b>Ratio de Dette – Excédent accumulé (max. 3 : 1)</b>	<b>1,22</b>	<b>1,28</b>	<b>1,23</b>	<b>1,18</b>	<b>1,03</b>

En 2016-2017, la SÉQ a remboursé des montants en capital de 10 146 \$ (8 896 \$ en 2016) à l'égard de la dette à long terme de la société. Bien que la dette ait augmenté, la SÉQ a réussi à réduire son taux d'intérêt effectif global et ses dépenses en empruntant sur ses lignes de crédit bancaire en ayant recours à des acceptations bancaires.

Le ratio de la dette à l'excédent accumulé de la société, communément appelé limite d'emprunt en vertu de l'article 25 de la *Loi sur la Société d'énergie Qulliq*, était de 1,22 et est resté bien au-dessous du ratio maximum autorisé de 3:1.

INFORMATION SUR LES RADIATIONS DE PROJETS ET D'ÉQUIPEMENTS DE PLUS DE 500 \$ POUR L'EXERCICE 2016-2017

En vertu de l'article 84 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du gouvernement du Nunavut, la société est tenue de publier dans son rapport annuel toute radiation au cours de l'exercice financier d'un élément d'actif, d'une dette ou d'une obligation supérieure à 500 \$.

La SÉQ a annulé un projet, une centrale électrique qui a été détruite par le feu et six immobilisations qui ont atteint la fin de leur vie utile.

Description du projet ou de l'actif	Communauté	Nature de l'aliénation	Valeur comptable nette
Coûts du projet hydroélectrique	Iqaluit	Radiation*	10 040 743,44 \$
Centrale électrique	Pangnirtung	Détruit par le feu	1 289 672,55
Générateur de force motrice – moteur	Resolute Bay	Ne fonctionne pas	281 124,71
Générateur de force motrice – moteur	Sanikiluaq	Fin de vie utile	132 598,57
Générateur de force motrice – moteur	Arviat	Obsolète	80 786,47
Génératrices	Sanikiluaq	Obsolète	59 020,55
Génératrices	Arviat	Obsolète	37 537,44
Tarière	Kugluktuk	Obsolète	26 619,96
			<b>11 948 103,69 \$</b>
*Les coûts du projet ont été passés en charges, en raison de l'incertitude quant à la viabilité du projet, afin de respecter les Normes comptables du secteur public			

---

# SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

## ÉTATS FINANCIERS

Le 31 mars 2017

---

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>
Déclaration de la direction	33
Rapport du vérificateur indépendant	34
État de la situation financière	36
État des résultats et de l'excédent accumulé	37
État de la variation de la dette nette	38
État des flux de trésorerie	39
Notes afférentes aux états financiers	40
Annexe A – Annexe des soldes des parties liées	51
Annexe B – Annexe des immobilisations corporelles	52

# Déclaration de la direction

Le 27 juin 2017

Les états financiers, le rapport de gestion et les renseignements financiers connexes présentés dans le présent rapport annuel ont été préparés par la direction de la Société d'énergie Qulliq, qui doit s'assurer de l'intégrité, de la cohérence et de la fiabilité des données présentées.

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables canadiens pour le secteur public. La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque les transactions affectant la période comptable actuelle ne peuvent être finalisées avec certitude que dans les périodes ultérieures. Les estimations et hypothèses reposent sur l'expérience passée, les conditions actuelles et diverses autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances, et sur une analyse critique des principales conventions comptables utilisées par la société.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités en matière de rapports financiers, la direction s'appuie sur des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les actifs sont protégés et contrôlés, et que les dossiers appropriés sont conservés. Ces contrôles et pratiques visent à assurer la conduite ordonnée des activités de l'entreprise, l'exactitude des documents comptables, la préparation en temps opportun de renseignements financiers fiables et le respect des politiques et exigences réglementaires de la société.

La responsabilité du conseil d'administration de la Société d'énergie Qulliq consiste à veiller à ce que la direction s'acquitte de sa responsabilité en matière de rapports financiers et de contrôles internes. Les auditeurs externes ont un accès total et ouvert au conseil d'administration, en présence ou non de la direction.

Le vérificateur externe indépendant de la Société d'énergie Qulliq, le vérificateur général du Canada, est responsable de la vérification des opérations et des états financiers de la société et de la publication de son rapport par la suite.

Au nom de la direction de la Société d'énergie Qulliq :



Bruno Pereira

Président-directeur général



Chris Bradley, CPA, CA

Directeur financier



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre responsable de la Société d'énergie Qulliq

### Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société d'énergie Qulliq, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et l'état des résultats et de l'excédent accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

.../2

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exigent que les stocks pour utilisation soient présentés comme des actifs non financiers lorsqu'ils sont acquis et qu'ils soient constatés à titre de charge lorsqu'ils sont utilisés. La direction n'a pas mis en œuvre de procédures de dénombrement des stocks fiables ni de procédures appropriées pour comptabiliser l'utilisation des stocks de ses pièces de rechange et de lubrifiants, et je n'ai pas été en mesure de m'assurer des quantités de ces stocks. Par conséquent, je n'ai pas été en mesure d'établir si des ajustements étaient nécessaires aux actifs non financiers présentés au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016 ainsi qu'aux résultats des activités, à la variation de la dette nette et aux flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2016, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

*Opinion avec réserve*

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'énergie Qulliq au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par la Société d'énergie Qulliq et les états financiers sont conformes à ces derniers. En outre, les opérations de la Société d'énergie Qulliq dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et ses règlements, à la *Loi sur la Société d'énergie Qulliq* et ses règlements ainsi qu'aux règlements administratifs de la Société d'énergie Qulliq.

Pour le vérificateur général du Canada,



Michael B. Robichaud, CPA, CA  
Directeur principal

Le 27 juin 2017  
Ottawa, Canada

---

## SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

### État de la situation financière

---

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

---

	2017	2016
<b>Actifs financiers</b>		
Comptes débiteurs (note 3)	33 255 \$	36 219 \$
<b>Passifs</b>		
Dette bancaire (note 4)	8 393	10 901
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	17 402	11 124
Dépôts remboursables (note 6)	4 085	4 492
Montant à payer à la Division des produits pétroliers	23 382	23 815
Dette (note 7)	134 959	125 364
Montant à payer au gouvernement du Canada (note 8)	1 352	1 309
Avantages sociaux futurs (note 9)	2 739	1 817
	192 312	178 822
<b>Dette nette</b>	(159 057)	(142 603)
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (annexe B)	251 982	226 328
Stocks pour utilisation (note 10)	24 130	21 417
Charges payées d'avance	924	905
	277 036	248 650
<b>Excédent accumulé</b>	117 979 \$	106 047 \$

---

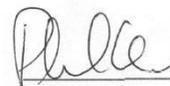
Obligations contractuelles et éventualités (note 15)

Passifs relatifs aux sites contaminés (note 16)

Approuvé au nom du Conseil d'administration par :



Elijah Evaluarjuk  
Président du conseil d'administration



Philip Clark  
Président du comité des  
finances et de la vérification

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

### État des résultats et de l'excédent accumulé

#### Exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2017	2017	2016
	Budget	Réel	Réel
<b>Revenus</b>			
Ventes d'énergie (note 11)	130 316 \$	<b>119 856 \$</b>	125 801 \$
Ventes relatives au chauffage	1 900	<b>1 156</b>	1 834
Autres revenus (note 12)	5 313	<b>19 712</b>	11 440
<b>Total des revenus</b>	<b>137 529</b>	<b>140 724</b>	139 075
<b>Dépenses par service</b> (note 13)			
Exploitation des centrales	75 646	<b>66 665</b>	71 615
Services communs (internes)	18 806	<b>20 708</b>	29 766
Activités régionales	8 217	<b>8 662</b>	8 010
Administration des biens immobiliers	7 872	<b>8 086</b>	7 095
Finances	7 537	<b>7 229</b>	6 683
Activités territoriales	2 708	<b>2 698</b>	2 927
Santé, sécurité et environnement	1 864	<b>2 660</b>	1 376
Technologie de l'information	3 179	<b>2 578</b>	3 071
Lignes électriques	2 370	<b>2 404</b>	2 122
Ingénierie	2 327	<b>2 198</b>	2 220
Ressources humaines	2 453	<b>1 836</b>	1 743
Bureau d'Iqaluit	1 513	<b>1 362</b>	981
Affaires générales	1 135	<b>1 167</b>	1 257
Chaleur résiduelle	471	<b>343</b>	214
Conseil d'administration	143	<b>196</b>	148
<b>Total des charges</b>	<b>136 241</b>	<b>128 792</b>	139 228
<b>Excédent (déficit) pour l'exercice</b>	1 288	<b>11 932</b>	(153)
<b>Excédent accumulé, début de l'exercice</b>	106 047	<b>106 047</b>	106 200
<b>Excédent accumulé, fin de l'exercice</b>	107 335 \$	<b>117 979 \$</b>	106 047 \$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

### État de la variation de la dette nette

Exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2017	2017	2016
	Budget	Réel	Réel
<b>Excédent (déficit) pour l'exercice</b>	1 288 \$	<b>11 932 \$</b>	(153) \$
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Ajouts	(23 587)	<b>(36 029)</b>	(21 751)
Charges d'intérêts capitalisées (note 14)	(472)	<b>(227)</b>	(391)
Coûts indirects capitalisés	(2 123)	<b>(3 294)</b>	(2 057)
Perte découlant de l'aliénation d'actifs	-	<b>528</b>	668
Amortissement	12 655	<b>13 368</b>	12 291
Autres ajustements	-	-	72
Moins-values	-	-	11 675
	(13 527)	<b>(25 654)</b>	507
<b>Ajouts aux stocks pour utilisation</b>	-	<b>(50 039)</b>	(53 848)
<b>Consommation des stocks pour utilisation</b>	-	<b>47 326</b>	54 915
<b>Ajouts des charges payées d'avance</b>	-	<b>(2 251)</b>	(2 521)
<b>Utilisation des charges payées d'avance</b>	-	<b>2 232</b>	2 352
	-	<b>(2 732)</b>	898
<b>(Augmentation) Diminution de la dette nette pour l'exercice</b>	(12 239)	<b>(16 454)</b>	1 252
<b>Dette nette, début de l'exercice</b>	(142 603)	<b>(142 603)</b>	(143 855)
<b>Dette nette, fin de l'exercice</b>	(154 842) \$	<b>(159 057) \$</b>	(142 603) \$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des présents états financiers.

---

## SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

### État des flux de trésorerie

---

Exercice se terminant le 31 mars

(en milliers de dollars)

---

	2017	2016
<b>Encaisse générée par les activités d'exploitation :</b>		
Encaissements provenant des clients	141 579 \$	138 564 \$
Sommes versées aux fournisseurs	(73 624)	(83 373)
Sommes versées aux employés	(35 303)	(33 374)
Intérêts payés	(4 840)	(4 878)
Encaisse générée par les activités d'exploitation	27 812	16 939
<b>Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations :</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(34 944)	(22 452)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	2	-
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	(34 942)	(22 452)
<b>Encaisse générée par les activités de financement :</b>		
Augmentation de la dette bancaire	19 741	16 853
Remboursement de la dette	(10 146)	(8 986)
Remboursement de sommes au gouvernement du Nunavut	-	(521)
Fonds reçus du gouvernement du Canada	43	642
Encaisse générée par les activités de financement	9 638	7 988
<b>Diminution de la dette bancaire</b>	<b>2 508</b>	<b>2 475</b>
<b>Dette bancaire, début de l'exercice</b>	<b>(10 901)</b>	<b>(13 376)</b>
<b>Dette bancaire, fin de l'exercice</b>	<b>(8 393) \$</b>	<b>(10 901) \$</b>

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des présents états financiers.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états**  
**financiers du 31 mars 2017**  
**(en milliers de dollars)**

**1 La société**

**a) Autorité et renseignement sur la société**

*Autorité* – La Société d'énergie Qulliq (la société) est une société d'État territoriale dont les activités sont régies par la Partie IX de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut et la *Loi sur la Société d'énergie Qulliq*. La société est exemptée de l'impôt sur le revenu.

*Mandat* – La société a pour mandat de fournir de l'électricité aux citoyens et aux entreprises du Nunavut de manière sécuritaire, fiable et efficace, tout en réduisant au minimum les répercussions environnementales de ses activités. La société a également pour mandat de planifier et de favoriser l'autonomie énergétique du Nunavut ainsi que d'informer les clients des divers moyens d'économiser l'énergie.

La société alimente ses clients en énergie grâce à ses 25 centrales autonomes fonctionnant au diesel et aux réseaux de distribution d'électricité établis dans 25 localités du Nunavut. La société fournit également du chauffage grâce à cinq systèmes de chaleur résiduelle reliés à cinq de ces centrales.

*Dépendance économique* – Sur le plan économique, la société dépend du gouvernement du Nunavut qui, directement et indirectement, représente la plus grande partie de ses ventes d'énergie. C'est aussi le gouvernement du Nunavut qui cautionne la dette de la société.

**b) Activités réglementées**

En ce qui concerne l'établissement des tarifs et des modalités des services fournis, la société est soumise à la *Loi sur le Conseil d'examen des taux des entreprises de service*. Le Conseil d'examen des taux des entreprises de service (CETES) a pour mandat de conseiller le ministre de l'Énergie sur les tarifs et les modalités et conditions de service. Il incombe en dernier lieu au ministre et au Gouvernement du Nunavut d'approuver les tarifs, ainsi que les modalités et les conditions de service. Comme les membres de ce conseil sont nommés par le gouvernement du Nunavut et que la société est une société territoriale, la société et le CETES sont des entités apparentées.

Les recommandations du CETES relativement aux tarifs sont fondées sur un mécanisme de coût du service dont les objectifs sont les suivants : i) obtenir des revenus suffisants pour récupérer les charges d'exploitation prévues pour la prestation de services réglementés, y compris l'amortissement; et ii) assurer un rendement juste et raisonnable pour les investissements liés aux services publics.

La société maintient un Fonds de stabilisation des prix du combustible (FSPC). Le FSPC a pour but de surveiller les écarts entre le prix du carburant inclus dans les tarifs d'électricité de base approuvé par le ministre responsable de la SÉQ et le prix réel du carburant payé par la société. La société établit des prévisions pour le FSPC tous les six mois. Lorsque le solde prévu du FSPC dépasse 1 000 \$ (positif ou négatif), une demande est faite au ministre responsable de la SÉQ pour approuver un ajustement de tarif provisoire à appliquer sur les factures d'électricité et porter le solde prévu à 0 \$. Il en résulte une charge supplémentaire ou un remboursement aux clients de leurs factures d'électricité mensuelles. L'ajustement de tarif provisoire appliqué aux factures des clients habitant dans des logements sociaux est facturé ou crédité au programme de soutien à la distribution d'énergie dans les logements sociaux.

**2 Principales conventions comptables**

Ces états financiers sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public (NCCSP), comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP). Voici un sommaire des principales conventions comptables :

**a) Budget**

Les objectifs budgétaires ont été fournis à titre de comparaison et sont calculés en fonction du plan d'affaires de la société approuvé par le conseil d'administration et déposé devant le corps législatif.

**b) Utilisation d'estimations et d'incertitude relative à la mesure**

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige de la société qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces hypothèses sont caractérisées par une incertitude d'évaluation. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours d'exercices ultérieurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers. Cependant, au moment de la préparation des présents états financiers, la société considère que ces estimations et hypothèses sont raisonnables.

Les hypothèses les plus importantes de la direction portent sur le passif associé aux avantages sociaux futurs des employés, les provisions pour créances douteuses, les passifs relatifs aux sites contaminés, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'évaluation des stocks aux fins d'utilisation et des éventualités.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états**  
**financiers du 31 mars 2017**  
**(en milliers de dollars)**

**2 Principales conventions comptables (suite)**

**(c) Dette bancaire**

La dette bancaire comprend les soldes des comptes bancaires à découvert, après déduction des chèques en circulation et des retraits effectués dans la marge de crédit.

**(d) Comptes débiteurs**

Les comptes débiteurs sont évalués selon leur coût. Les provisions pour moins-value sont comptabilisées au besoin en tenant compte de toutes les circonstances connues au moment de la préparation des états financiers, y compris les événements passés et les conditions actuelles.

Une provision pour moins-value des comptes débiteurs est constituée lorsqu'une preuve tangible montre que la société ne pourra recueillir les sommes prévues selon les modalités originales des débiteurs. On considère comme des indicateurs de la moins-value des comptes débiteurs les situations suivantes : un débiteur qui connaît des difficultés financières importantes, la probabilité qu'un débiteur fasse faillite ou doive se soumettre à une restructuration, un défaut de paiement ou un arriéré, ou encore l'incapacité à localiser un débiteur. La valeur comptable des actifs est réduite en raison de l'utilisation d'un compte de provision pour créances douteuses, et le montant de la perte est comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation et d'excédent accumulé à titre de créance estimée irrécouvrable. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est radiée du compte de provision. Les recouvrements subséquents des montants déjà radiés sont crédités aux créances douteuses dans l'état des résultats d'exploitation et d'excédent accumulé. La radiation des comptes débiteurs est approuvée par le conseil d'administration de la société, et, si le compte individuel excède 20 \$, par le Conseil de gestion financière du gouvernement du Nunavut.

**(e) Stocks pour utilisation**

Les stocks pour utilisation se composent principalement de combustible, de fournitures, de lubrifiants et de pièces de rechange. Le combustible est évalué selon le moindre du coût ou de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé en fonction d'une moyenne pondérée. Les fournitures, lubrifiants et pièces de rechange sont évalués de la même manière, le coût étant par ailleurs déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les moins-values, lorsqu'elles sont comptabilisées, entraînent une diminution de la valeur de réalisation nette et sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

**(f) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles représentent des biens immobiliers, des usines et de l'équipement et sont comptabilisées selon leur coût d'origine, moins l'amortissement cumulé. Les coûts comprennent les services d'entrepreneurs, le coût de main-d'œuvre directe, le matériel et les fournitures, des frais de mise en valeur, une part proportionnelle des coûts indirects et une allocation pour les charges d'intérêts capitalisées dans les projets de construction. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile moyenne de la façon suivante :

	Taux
Terrains loués	35 ans
Actifs de production	20 à 35 ans
Actifs de distribution	15 à 40 ans
Autres actifs	1 à 40 ans
Bâtiments autres que des centrales	45 ans
Véhicules	12 ans
Actifs liés à la chaleur résiduelle	25 ans

Les immobilisations en construction ne sont pas amorties avant leur mise en exploitation.

Les immobilisations incorporelles ne sont pas comptabilisées comme des actifs dans les présents états financiers.

Les baux de terrains qui transfèrent la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété sont comptabilisés comme des terrains loués. La valeur des terrains loués est enregistrée au début du bail en fonction de la valeur actualisée des paiements minimaux de location, à l'exclusion des coûts exécutoires. Lorsque le paiement du bail est effectué intégralement au commencement du bail, il n'y a pas d'obligation de location-acquisition associée à ce bail. Les terrains loués sont amortis selon la méthode linéaire sur le moindre de la durée du bail ou la durée de vie utile de la structure (actif de production) qui y est située.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la société à fournir des biens et services ou que la valeur des avantages économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'actif corporel est réduit pour refléter qu'une baisse permanente de la valeur de l'actif s'est produite. La charge correspondante est enregistrée dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé et n'est pas renversée si les conditions changent ultérieurement.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états**  
**financiers du 31 mars 2017**  
**(en milliers de dollars)**

**2 Principales conventions comptables (suite)**

**(g) Coûts de développement de projets**

La Société entreprend certains projets dont l'objectif est de poursuivre le développement de la production d'énergie de remplacement. Lorsque ces projets sont en cours, ces coûts de développement sont inclus dans les travaux en cours sous les immobilisations corporelles. S'il est établi ultérieurement que le projet ne sera pas complété, le dossier est clos et les coûts sont comptabilisés en tant que charges d'exploitation. Le coût des projets achevés est transféré dans le poste des coûts des immobilisations corporelles qui en résultent lorsque ces immobilisations commencent à être exploitées.

**(h) Financement gouvernemental**

Le financement gouvernemental est obtenu en fonction des activités et est comptabilisé à titre de revenu lorsqu'il est approuvé et que les critères d'admissibilité sont remplis, sauf dans la mesure où les conditions du financement donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Le financement est comptabilisé à titre de revenu reporté lorsque les conditions du financement donnent lieu à un passif, ou à titre de dette lorsque la somme doit être remboursée. Le revenu de financement est comptabilisé dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé lorsque les passifs ont fait l'objet d'un règlement.

**(i) Passif au titre des avantages sociaux futurs**

(i) Régime de pension – Les employés admissibles participent au régime de pension de retraite de la fonction publique (« le régime »), un régime de retraite multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les contributions versées au régime par la société sont exprimées en pourcentage des cotisations des employés. Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre selon les résultats du régime. Les cotisations de la société sont comptabilisées à titre de charges sur la base de l'exercice en cours et représentent l'intégralité des obligations de retraite de la société. La Société n'est pas tenue de verser des cotisations pour les services passés ou des insuffisances de financement du Régime. Les cotisations de la Société correspondent au plein coût qui lui incombe en tant qu'employeur.

(ii) Indemnité de départ lors de démission et retraite et prestations pour relogement – Selon les conditions d'emploi, les employés admissibles peuvent avoir droit à des indemnités de départ et des prestations de relogement lors de démission, retraite ou relocalisation, selon le nombre d'années de service et le salaire en fin d'emploi. La société offre des indemnités de départ et de retraite aux employés admissibles, en fonction des années de service et de leur salaire en fin d'emploi, et des prestations de relogement en fonction du nombre d'années de service et de leur lieu de résidence. Ces indemnités sont versées à la démission, à la retraite ou au décès de l'employé. Le coût lié à ces avantages est fondé sur les meilleures estimations de la direction et s'accumule au fur et à mesure que les employés rendent les services.

(iii) Avantages reliés au congé de maladie – Inclus dans les passifs pour avantages sociaux futurs, un montant pour les employés autorisés à accumuler leurs congés de maladie non encore utilisés. Toutefois, ces droits ne sont pas acquis et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Les montants en congés de maladie accumulés et non-utilisés qui sont prévus d'être utilisés au cours des prochains exercices représentent la meilleure estimation de la direction sur le taux d'actualisation, la démographie des employés et l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

**(j) Revenus**

Les ventes d'énergie et de chauffage sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les transactions et les événements se sont produits et sont calculées en fonction des compteurs de services publics, y compris tous les ajustements de tarifs provisoires reliés à la stabilisation du prix du combustible. La majorité des autres revenus sont comptabilisés lorsque les services sont fournis et calculés selon leur coût par unité ou par service. Les revenus comprennent des produits à recevoir pour les services fournis mais pas encore facturés, dont le montant est fondé sur les données de consommation antérieures.

En outre, certains ajouts d'immobilisations corporelles sont construits avec l'aide de contributions en espèces des clients. Ces contributions sont comptabilisées comme revenus lorsque toutes les restrictions ou stipulations externes imposées par une entente avec le client ont été satisfaites.

**(k) Instruments financiers**

La liste qui suit présente les instruments financiers de la société ainsi que leurs bases d'évaluation au 31 mars 2017.

	<b>Base d'évaluation</b>
<b>Actifs financiers</b>	
Comptes débiteurs	Coût
<b>Passifs financiers</b>	
Dette bancaire	Coût
Comptes créditeurs et charges à payer	Coût
Dépôts remboursables	Coût
Montant à payer à la Division des produits pétroliers	Coût
Dette	Coût amorti
Montant à payer au gouvernement du Canada	Coût

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états**  
**financiers du 31 mars 2017**  
**(en milliers de dollars)**

**2 Principales conventions comptables (suite)**

Étant donné que tous les instruments financiers sont évalués au coût ou au coût amorti, il n'y a pas eu de gains ou de pertes de réévaluation. Par conséquent, l'état des gains et des pertes de réévaluation est exclu des états financiers.

Tous les actifs financiers font l'objet d'un test annuel de moins-value. Lorsque les actifs financiers perdent de leur valeur, les pertes de valeur sont portées à l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Les coûts de transaction sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un actif financier ou d'un passif financier. Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments au moment de leur constatation initiale.

**(l) Passifs relatifs aux sites contaminés**

Les sites contaminés sont le résultat de l'introduction d'une contamination dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une matière chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse une norme environnementale.

Un passif relatif aux sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits :

- i. Il existe une norme environnementale.
- ii. La contamination excède la norme environnementale.
- iii. La Société est directement responsable ou accepte la responsabilité du site.
- iv. La Société prévoit renoncer aux avantages économiques futurs.
- v. Il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif reflète la meilleure estimation de la société du montant requis pour assainir les sites à la norme minimale actuelle pour son utilisation avant la contamination et est comptabilisé comme une charge à payer.

Le passif est enregistré net de tout recouvrement prévu et comprend tous les coûts directement attribuables aux activités d'assainissement, y compris les opérations d'assainissement, d'entretien et de suivi. Lorsque les flux de trésorerie nécessaires pour liquider ou éteindre un passif sont prévus sur des périodes futures prolongées, une technique de valeur actualisée est utilisée.

Les passifs sont ajustés chaque année pour tenir compte du passage du temps, des nouvelles obligations, des changements dans les estimations de gestion et des coûts réels encourus.

Si la probabilité d'un événement futur qui confirmerait la responsabilité de la société n'est pas déterminable, un passif éventuel est divulgué dans les notes afférentes aux états financiers.

**(m) Éventualités**

Le passif éventuel découle de poursuites en instance et d'autres faits semblables. Les éventualités de la société sont des éléments de passif potentiels qui peuvent devenir réels selon qu'un événement se concrétise ou non. Dans la mesure où un événement est susceptible de se produire et que les coûts peuvent faire l'objet d'une évaluation raisonnable, une estimation du passif est comptabilisée. S'il est impossible de déterminer la probabilité ou si le montant ne peut être estimé raisonnablement, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers et aucun passif n'est comptabilisé.

**(n) Futurs changements aux normes comptables**

Un certain nombre de normes nouvelles et révisées présentées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont donc pas été appliquées lors de la préparation des présents états financiers. La société prévoit adopter ces normes nouvelles et modifiées à la date de leur entrée en vigueur et évalue actuellement les répercussions qu'elles auront sur les états financiers. Les normes suivantes entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2017 :

SP 2200 Informations sur les entités apparentées, une nouvelle norme établissant les exigences de divulgation pour les opérations entre parties liées.

SP 3210 Actifs, une nouvelle norme fournissant des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans le chapitre SP 1000, « Fondements conceptuels des états financiers ».

SP 3320 Actifs éventuels, une nouvelle norme établissant les exigences de divulgation pour les actifs éventuels.

SP 3380 Droits contractuels, une nouvelle norme définissant et établissant les obligations de divulgation des droits contractuels.

SP 3420 Opérations inter entités, une nouvelle norme établissant des lignes directrices sur la façon de comptabiliser et de signaler les transactions entre les entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états**  
**financiers du 31 mars 2017**  
**(en milliers de dollars)**

**3 Comptes débiteurs**

	2017		2016	
	Brut	Provision pour créances douteuses	Net	Net
Comptes clients	39 363 \$	(6 599) \$	32 764 \$	36 216 \$
TPS à recevoir	470	-	470	-
Avances de fonds aux employés	21	-	21	3
	<b>39 854 \$</b>	<b>(6 599) \$</b>	<b>33 255 \$</b>	<b>36 219 \$</b>

**4 Dette bancaire**

La société dispose de facilités de crédit dont la limite est de 20 000 \$ (20 000 \$ en 2016). Le taux d'intérêt appliqué à la facilité de crédit est établi au taux préférentiel moins 0,5 % (2,2 % en 2017; 2,2 % en 2016). Les facilités permettent l'utilisation d'acceptations bancaires (AB) à des fins d'emprunts. Les AB (acceptations bancaires) ont une commission d'acceptation de 50 points de base par année et un taux d'intérêt correspondant approximativement au taux préférentiel, moins 1,9 %, assujetti au marché. Elles durent de 7 à 365 jours et sont émises et réémises pour un montant minimal de 1 000 \$ et des multiples de cette somme. La dette bancaire de la société comprenait 10 000 \$ en acceptations bancaires à la fin de l'exercice (10 000 \$ en 2016). La facilité de crédit bancaire est garantie par une entente d'indemnité/exploitation de la CIBC et cautionnée par le gouvernement du Nunavut.

	2017	2016
(Fonds en banque)/Découvert	(1 607) \$	901 \$
AB	10 000	10 000
	<b>8 393 \$</b>	<b>10 901 \$</b>

**5 Comptes créditeurs et charges à payer**

	2017	2016
Fournisseurs et charges à payer	11 554 \$	7 317 \$
Passifs reliés à la rémunération et taxes	5 848	3 807
	<b>17 402 \$</b>	<b>11 124 \$</b>

**6 Dépôts remboursables**

	2017	2016
Retenues	1 707 \$	1 188 \$
Dépôts remboursables versés par les clients – Vente d'énergie	1 381	1 396
Dépôts remboursables versés par les clients – Projets	997	1 908
	<b>4 085 \$</b>	<b>4 492 \$</b>

**7 Dette**

	2017	2016
Obligations, rachetables et assorties intérêts calculés à un taux fixe de 6,809 %, amorti sur 20 ans, arrivant à échéance le 27 septembre 2021. Remboursements semestriels à capital constant de 2 848 \$, et versement forfaitaire et final de 17 502 \$ à échéance.	33 048 \$	36 326 \$
Facilité B, prêt consenti non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels de capital et intérêts de 42 \$, à compter du 1 <sup>er</sup> août 2011, le paiement final dû le 1 <sup>er</sup> mai 2021.	1 906	2 318
Facilité C, prêt consenti non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels de capital et intérêts de 53 \$, à compter du 1 <sup>er</sup> août 2011, le paiement final dû le 1 <sup>er</sup> mai 2021.	2 436	2 960
Facilité D, prêt consenti non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels de capital et intérêts de 74 \$, à compter du 1 <sup>er</sup> août 2011, le paiement final dû le 1 <sup>er</sup> juin 2021.	3 438	4 168

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états**  
**financiers du 31 mars 2017**  
**(en milliers de dollars)**

**7 Dette (suite)**

Facilité E, prêt consenti non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels de capital et intérêts de 30 \$, à compter du 1 <sup>er</sup> mars 2012, le paiement final dû le 1 <sup>er</sup> février 2022.	<b>3 919</b>	4 104
Facilité F, prêt consenti non renouvelable, portant intérêt à un taux fixe de 4,24 % par année et étant assorti de paiements mensuels de capital et intérêts de 133 \$ à compter du 1 <sup>er</sup> août 2011, le paiement final dû le 1 <sup>er</sup> juillet 2021.	<b>6 302</b>	7 602
Facilité G, prêt consenti non renouvelable, portant intérêt à un taux variable préférentiel moins 0,5 % par année, dont les paiements mensuels du principal s'élèvent à 83 \$ plus intérêts, à compter du 1 <sup>er</sup> décembre 2012, le paiement final dû le 30 novembre 2022. Cette facilité comporte une option assujettie à l'acceptation bancaire, une commission d'acceptation calculée à 50 points de base par année et une durée minimale de sept jours et maximale de 365 jours, et est émise et réémise en tranches d'un montant minimal de 1 000 \$ canadiens et de multiples de cette somme.	<b>15 667</b>	16 667
Facilité H, prêt consenti non renouvelable en trois tranches avec intérêt calculé à un taux variable préférentiel moins 0,5 % par année, sur la première tranche dont les paiements mensuels du principal s'élèvent à 100 \$ plus intérêts, à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2015 avec le paiement final dû le 1 <sup>er</sup> avril 2025; sur la deuxième tranche de 58 \$ commençant le 1 <sup>er</sup> avril 2016 avec le paiement final dû le 1 <sup>er</sup> avril 2026; et sur la troisième tranche de 82 \$, à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2017 avec le paiement final dû le 1 <sup>er</sup> avril 2027. Cette facilité comporte une option assujettie à l'acceptation bancaire, une commission d'acceptation calculée à 50 points de base par année et une durée minimale de sept jours et maximale de 365 jours, et est émise et réémise en tranches d'un montant minimal de 1 000 \$ canadiens et de multiples de cette somme.	<b>54 576</b>	36 753
Facilité I, prêt consenti non renouvelable, portant intérêt à un taux variable préférentiel moins 0,5 % par année, dont les paiements mensuels du principal s'élèvent à 67 \$ plus intérêts, à compter du 1 <sup>er</sup> mai 2014, le paiement final dû le 30 avril 2024. Cette facilité comporte une option assujettie à l'acceptation bancaire, une commission d'acceptation calculée à 50 points de base par année et une durée minimale de sept jours et maximale de 365 jours, et est émise et réémise en tranches d'un montant minimal de 1 000 \$ canadiens et de multiples de cette somme.	<b>13 667</b>	14 466
	<b>134 959 \$</b>	125 364 \$

Échéancier des principaux montants dont le versement est prévu pour le paiement de la dette :

2018	11 472 \$
2019	11 857
2020	12 265
2021	12 697
2022 à 2032	86 668
Total	134 959 \$

Selon l'article 25 de la *Loi sur la Société d'énergie Qulliq*, les emprunts de la société ne doivent en aucun cas dépasser le triple de son excédent accumulé. Les emprunts de la société étaient de 1,22 fois son excédent accumulé au 31 mars 2017 (1,28 fois en 2016).

La dette est garantie par le gouvernement du Nunavut.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états**  
**financiers du 31 mars 2017**  
**(en milliers de dollars)**

**8 Montant à payer au gouvernement du Canada**

Le gouvernement du Canada, par le biais de l'initiative écoÉNERGIE sur l'innovation, a versé à la société une contribution remboursable sans intérêt pour l'aider à financer son projet de compteurs intelligents à Iqaluit. Le projet a été achevé en 2016 et les contributions remboursables finales ont été reçues en 2017. La contribution est payable en versements annuels en fonction du bénéfice net annuel provenant du projet chaque année jusqu'au 31 mars 2021. Le bénéfice net annuel découlant du projet en 2017 était de 0 \$ (0 \$ en 2016), par conséquent, aucun remboursement n'a été effectué à ce jour.

**9 Avantages sociaux futurs pour les employés**

La Société offre des indemnités de départ et de retraite ainsi que des prestations de relogement et de congé de maladie à ses employés admissibles. Les indemnités de départ sont basées sur les années de service et le salaire en fin d'emploi, les prestations de relogement sont fondées sur les années de service et de leur lieu de résidence, tandis que les prestations en congés de maladie sont fondées sur le nombre estimatif d'heures dépassant les droits annuels. Toutefois, comme ces avantages ne sont pas préfinancés, ils ne détiennent aucun actif et présentent un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Le passif relatif à ces avantages se répartit comme suit :

	2017	2016
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	1 817 \$	2 191 \$
Coûts pour l'exercice	1 496	499
Ajustements pendant l'année	(32)	(565)
Avantages sociaux payés au cours de l'exercice	(542)	(308)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<b>2 739 \$</b>	1 817 \$

Les hypothèses importantes utilisées par la direction pour le calcul de ces avantages sont les suivantes :

	2017	2016
Taux d'actualisation	2,2 %	2,2 %
Facteur de réduction pour les employés de moins de 10 ans de service	50 %	50 %
Âge estimé de la retraite ou de la démission	65 ans	65 ans

La société ainsi que tous les employés admissibles cotisent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (le régime). Le gouvernement du Canada a une obligation imposée par la loi de verser des prestations en lien avec le Régime. En général, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux annuel de 2 pourcent par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées aux prestations du Régime de pensions du Canada et sont indexées à l'inflation.

Les employés et la société doivent tous deux y cotiser. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations requises des employeurs selon un multiple de la cotisation requise des employés. Le taux général de cotisation effectif à la fin de l'exercice était de 1,01 fois (1,15 fois en 2016) pour les membres inscrits avant le 1er janvier 2013 et 1,00 fois (1,11 fois en 2016) pour les membres inscrits à compter du 1er janvier 2013. Ces montants sont inclus en charges dans les salaires, traitements et avantages sociaux.

Les cotisations au Régime se répartissent comme suit :

	2017	2016
Cotisations de l'employeur	2 288 \$	2 323 \$
Cotisations des employés	1 892	1 711
Total des cotisations	<b>4 180 \$</b>	4 034 \$

**10 Stocks pour utilisation**

	2017	2016
Pièces de rechange	12 772 \$	12 023 \$
Combustible	8 928	6 979
Fournitures et lubrifiants	2 430	2 415
	<b>24 130 \$</b>	21 417 \$

Une provision pour obsolescence de 1 300 \$ (1 300 \$ en 2016) est enregistrée afin de réduire la valeur des stocks à mouvement lent. Il n'y a pas eu de renversements de moins-values antérieures. Aucun stock n'a été donné en gage à titre de garantie pour les passifs.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états**  
**financiers du 31 mars 2017**  
**(en milliers de dollars)**

**11 Ventes d'énergie**

	2017	2016
Clients commerciaux	74 231 \$	73 639 \$
Clients résidentiels	43 940	50 451
Électricité destinée à l'éclairage des rues et des zones privées	1 685	1 711
	<b>119 856 \$</b>	<b>125 801 \$</b>
Les ventes aux clients résidentiels se répartissent comme suit :	2017	2016
Subventions pour les logements sociaux obtenues au nom des clients	23 301 \$	25 714 \$
Sommes facturées directement aux clients résidentiels	10 345	14 585
Subventions pour l'approvisionnement en électricité du territoire obtenues au nom des clients	10 294	10 152
	<b>43 940 \$</b>	<b>50 451 \$</b>

Le remboursement du Fonds de stabilisation du coût du combustible était de 3,07 cent/kWh du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 30 septembre 2016 et de 5,26 cents/kWh du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 31 mars 2017 (1,8 cents/kWh en 2016, du 1<sup>er</sup> novembre 2015 au 31 mars 2016). Le remboursement total du carburant accordé au cours de l'année est de 7 564 \$ (1 174 \$ en 2016).

La société reçoit des paiements pour administrer le Programme de soutien à la distribution d'énergie dans les logements sociaux pour les clients au nom du gouvernement du Nunavut. Ce programme permet d'offrir des subventions aux clients résidentiels admissibles qui habitent dans des logements publics, lesquelles se traduisent par le paiement, au client, de la différence entre le taux résidentiel approuvé et 6,0 cents par kilowattheure. Mensuellement, la société facture la Société d'habitation du Nunavut le montant des subventions relatives à la distribution d'énergie et le soustrait de la facture des clients résidentiels qui en bénéficient.

La société administre le Programme territorial de soutien à la distribution d'énergie dans les logements sociaux pour le gouvernement du Nunavut. Ce programme offre aux clients résidentiels admissibles des subventions représentant 50 % du tarif de base d'Iqaluit pour les 700 premiers kWh consommés mensuellement entre avril et septembre et pour les 1 000 premiers kWh consommés mensuellement entre octobre et mars. Chaque mois, la société facture au gouvernement le montant de ces subventions et le soustrait de la facture des clients résidentiels qui en bénéficient.

**12 Autres revenus**

	2017	2016
Produits de l'assurance	13 000 \$	5 000 \$
Administration et autres frais de gestion	2 831	2 061
Financement des immobilisations provenant des clients	1 747	2 451
Recouvrement de charges de logement auprès des employés	1 462	1 253
Location de poteaux	672	675
	<b>19 712 \$</b>	<b>11 440 \$</b>

**13 Charges**

Voici un sommaire des dépenses par objet ou type :

	2017	2016
Carburant et lubrifiants	47 575 \$	53 816 \$
Salaires, traitements et avantages sociaux	33 273	30 386
Fournitures et services	23 557	21 182
Amortissement des immobilisations corporelles	13 368	12 291
Voyages et hébergement	4 708	4 391
Charges d'intérêts (note 14)	4 600	4 475
Charge pour créances douteuses	1 183	344
Perte découlant de l'aliénation d'actifs	528	668
Moins-value des coûts de développement de projets	-	10 385
Moins-value des coûts des immobilisations corporelles	-	1 290
	<b>128 792 \$</b>	<b>139 228 \$</b>

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes afférentes aux états**  
**financiers du 31 mars 2017**  
**(en milliers de dollars)**

**14 Charges d'intérêts**

	2017	2016
Intérêts sur la dette	3 933 \$	4 135 \$
Intérêts et frais bancaires	894	731
Moins : Intérêts capitalisés dans des projets de construction	(227)	(391)
	<b>4 600 \$</b>	<b>4 475 \$</b>

**15 Obligations contractuelles et éventualités**

*Contrats de location-exploitation*

La société a conclu divers contrats à long terme relativement à la location de biens immobiliers et équipement. Les paiements annuels minimums associés à ces locations se répartissent comme suit :

2018	3 089 \$
2019	1 302
2020	341
2021	6
<b>Total</b>	<b>4 738 \$</b>

*Contrats d'approvisionnement en carburant*

La société a conclu des contrats d'approvisionnement équivalant à 7 930 \$ (4 136 528 litres) pour l'achat de carburant au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2018. Ce montant doit être payé au cours de l'exercice de 2018.

*Contrats relatifs aux dépenses en immobilisations corporelles*

La société a pris des engagements s'élevant à 33 551 \$ relativement aux dépenses en immobilisations corporelles à venir.

*Autres engagements d'exploitation*

La société a pris des engagements s'élevant à 892 \$ relativement à d'autres dépenses d'exploitation à venir.

*Ordres d'exécution en matière de protection de l'environnement*

À l'automne 2016, la société a reçu une ébauche d'ordre d'exécution en matière de protection de l'environnement (OEPE) d'Environnement Canada concernant des contraventions à la réglementation des systèmes de stockage de réservoirs pour produits pétroliers dans les installations de la société à Cambridge Bay. La société a été donnée jusqu'en décembre 2017 pour compléter les mesures correctives demandées.

**16 Passifs relatifs aux sites contaminés**

Les activités de la société sont assujetties à diverses lois et réglementations fédérales et territoriales, telles que la *Loi sur la protection de l'environnement* du Nunavut et la Ligne directrice sur l'assainissement des lieux contaminés (2010), lesquelles régissent la protection de l'environnement au minimum les répercussions défavorables sur celui-ci. La société s'adonne à ses activités de manière à protéger aussi bien la santé publique que l'environnement et croit que ses opérations respectent toutes les lois et réglementations applicables.

La société a identifié 25 sites (24 sites en 2016) où la concentration d'hydrocarbures pétroliers et d'autres polluants dans le sol dépasse les normes environnementales. La contamination de certains de ces sites s'est produite lorsque d'autres parties étaient responsables de l'utilisation ou de la tenue des sites.

La direction a estimé que l'assainissement coûterait environ 38 millions de dollars (40 millions de dollars en 2016). Aucune disposition de responsabilité environnementale pour l'assainissement de ces sites n'a été reconnue dans ces états financiers, car il n'existe aucune obligation légale d'assainir ces sites; la direction n'a aucune intention non plus d'assainir aucun des sites. À l'avenir, une provision relative aux passifs environnementaux pour n'importe lequel de ces sites sera reconnue s'il est déterminé que la santé publique est menacée.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes complémentaires aux états**  
**financiers du 31 mars 2017**  
**(en milliers de dollars)**

**16 Passifs relatifs aux sites contaminés (suite)**

La société a mis en place un programme de surveillance pour s'assurer que les sites contaminés identifiés ne nuisent pas aux personnes ni à l'environnement. Les comptes créditeurs et les charges à payer comprennent une provision de 670 \$ (0 \$ en 2016) liée au programme de surveillance. Les dépenses futures non actualisées pour ce passif sont de 1 150 \$ (0 \$ en 2016). Cette provision est réévaluée au taux actuel d'actualisation en vigueur à chaque date de clôture. Au 31 mars 2017, les dépenses futures sont actualisées en utilisant un taux de 2,5 %.

En 2016, la société a déterminé que la méthode de confinement utilisée à l'un de ses sites contaminés ne fonctionnait plus comme prévu. La société a procédé à une évaluation du risque pour la santé humaine sur ce site, qui s'est conclu par un site particulier dépassant les niveaux de contaminants prescrits. En septembre 2016, la société a entrepris son plan d'assainissement comprenant une cellule terrestre et une tranchée. L'assainissement de ce site devrait être terminé d'ici l'été 2017. Les comptes créditeurs et les charges à payer comprennent une provision de 100 \$ liée à ce site. Le gouvernement du Nunavut et la société ont signé un protocole d'entente en vertu duquel la société peut être admissible à recevoir un remboursement partiel des futurs coûts d'assainissement pour ce site.

**17 Instruments financiers**

Les instruments financiers détenus par la société exposent celle-ci à certains risques. Le niveau de risque n'a pas changé par rapport à l'année précédente et aucun changement dans les méthodes et les pratiques utilisées pour gérer ces risques. Les risques suivants n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie liée à un instrument financier manque à ses obligations et cause ainsi une perte financière à l'autre partie. La Société est exposée à ce risque en raison des dépôts en espèces effectués auprès d'institutions financières et de la vente d'électricité et de services connexes aux clients du territoire. Dans le cas des comptes portant intérêt et des débiteurs, le niveau d'exposition maximal au risque de crédit correspond à la valeur comptable inscrite dans l'état de la situation financière. À la fin de 2017 et 2016, on n'avait observé aucune concentration pertinente de risques de crédit en fonction du type de client ou du lieu géographique. Au lieu de cela, l'exposition au risque de crédit de la société est principalement influencée par les caractéristiques individuelles des clients.

Le risque de crédit relatif aux comptes débiteurs est atténué grâce aux dépôts en espèces perçus auprès des nouveaux clients. Le montant de ces dépôts dépend de l'exposition au risque. Les clients établis et ceux qui jouissent d'une bonne cote de crédit n'ont pas à fournir de dépôt.

Les comptes débiteurs arrivent généralement à échéance au bout de 30 jours, et les intérêts sont chargés après 60 jours, selon le taux indiqué dans le contrat de service. La société dispose d'un compte de provision pour les créances irrécouvrables afin de couvrir les pertes potentielles sur créance associées aux débiteurs. Le montant du compte de réserve a varié comme suit en cours d'exercice.

	2017	2016
Solde, début de l'exercice	5 401 \$	5 217 \$
Débiteurs recouverts (radiés)	-	(160)
Augmentation de la provision au cours de l'exercice	1 198	344
Solde, fin de l'exercice	6 599 \$	5 401 \$

Voici l'analyse chronologique des comptes débiteurs non dépréciés, classés par date de facturation :

	Nombre de jours après la date de facturation			2017	2016
	31 à 60	61 à 90	Plus de 90		
Au 31 mars 2017	10 937 \$	3 020 \$	6 678 \$	20 635 \$	22 276 \$

En ce qui concerne les comptes débiteurs arriérés, mais non provisionnés, selon les antécédents en matière de crédit et les cotes de solvabilité, rien n'indique que les clients ne seront pas en mesure de respecter leurs obligations.

**SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ**  
**Notes complémentaires aux états**  
**financiers du 31 mars 2017**  
**(en milliers de dollars)**

**17 Instruments financiers (suite)**

*Risque d'illiquidité*

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque d'illiquidité de manière à ce que les ressources financières liquides suffisent pour financer les activités et effectuer les remboursements de la dette à long terme. La Société estime qu'elle dispose del suffisamment de fonds, considérant les flux de trésorerie générés à l'interne, le financement gouvernemental et les ressources externes (y compris les facilités d'emprunt), pour effectuer les dépenses courantes prévues.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse des risques relatifs aux dates d'échéance du passif financier, selon les dates d'échéance des contrats restants (en presumant qu'ils ne seront pas renouvelés)

	Moins de 1 an	Entre 1 et 4 ans	Plus de 4 ans	2017	2016
Dette	15 497 \$	73 853 \$	62 801 \$	152 151 \$	145 152 \$
Montant à payer à la Division des produits pétroliers	23 382	-	-	23 382	23 815
Comptes créditeurs et charges à payer	17 402	-	-	17 402	10 831
Dette bancaire	8 393	-	-	8 393	10 901
Dépôts remboursables	4 085	-	-	4 085	4 492
Montant à payer au gouvernement du Canada	-	1 352	-	1 352	1 309
	<b>68 759 \$</b>	<b>75 205 \$</b>	<b>62 801 \$</b>	<b>206 765 \$</b>	196 500 \$

*Risque du marché*

Le risque du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des cours du marché. La société est exposée à un risque de taux d'intérêt en ce qui a trait à sa dette à long terme à taux fixe et à taux variable.

La société vise à maintenir sa dette à taux fixe jusqu'à l'échéance.

La société est exposée au risque de flux de trésorerie lié aux variations des taux d'intérêt en ce qui concerne sa dette à long terme à taux variable. Pour toute variation de 1 % du taux d'intérêt applicable aux prêts à taux variable, le changement de taux d'intérêt débiteur se montre par ce qui suit :

	2017	2016
Dette bancaire	100 \$	109 \$
Dette	820	688
	<b>920 \$</b>	797 \$

La société n'est exposée à aucun autre risque du marché relativement aux instruments financiers qu'elle détient.

**18 Opérations entre parties liées**

La Société d'énergie Qulliq est une société d'État territoriale et, de ce fait, est liée au gouvernement du Nunavut ainsi qu'aux organismes et aux autres sociétés territoriales de celui-ci. Dans le cours normal de ses activités, la société fournit des services publics aux entités apparentées, et elle achète auprès d'elles du carburant, principalement de la Division des produits pétroliers, du matériel, des fournitures et divers services. Les modalités et les taux relatifs à ces opérations sont les mêmes que ceux qui s'appliquent aux clients non apparentés. Consultez l'annexe A pour plus de détails.

**19 Données comparatives**

Certains montants présentés à des fins comparatives ont été reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers de l'exercice en cours.

**Annexe relative aux opérations entre entités apparentées**
**Au 31 mars 2017**
*(en milliers de dollars)*

	Solde du passif	Solde de l'actif	Soldes des charges	Solde des revenus
<b>Trésor</b>				
Bureau de l'Assemblée législative	- \$	4 \$	- \$	(18) \$
Ministères	-	-	-	-
- Services communautaires et gouvernementaux	-	3 414	181	(23 132)
- Culture et du Patrimoine	-	107	-	(166)
- Développement économique et des Transports	-	14	21	(156)
- Éducation	-	12	-	(13)
- Environnement	-	8	-	(32)
- Exécutif et des Affaires intergouvernementales	-	16	41	(15)
- Ministère des Services à la famille	-	18	-	(65)
- Finances	(255)	4 398	2 798	(10 352)
- Santé	-	187	103	(688)
- Justice	(2)	76	28	(439)
<b>Sociétés d'État territoriales</b>				
Collège de l'Arctique du Nunavut	-	36	-	(110)
Société de crédit commercial du Nunavut	-	-	-	-
Société de développement du Nunavut (y compris ses filiales)	-	31	-	(348)
Société d'habitation du Nunavut (y compris les organismes municipaux d'habitation affiliés)	(21)	8 051	231	(28 873)
<b>Fonds renouvelables</b>				
Fonds renouvelable (boissons alcoolisées)	-	-	-	-
Fonds renouvelable des produits pétroliers	(23 382)	282	31 272	(871)
<b>Autres organismes de services publics</b>				
Administrations scolaires de district	-	33	-	(8)
Tribunal des droits de la personne	-	-	-	-
Commission des normes du travail	-	-	-	-
Commission des services juridiques du Nunavut	-	-	-	-
Commission des licences d'alcool du Nunavut	-	5	-	(15)
Conseil Qullit de la condition féminine du Nunavut	-	-	-	-
<b>Total des soldes des parties liées</b>	<b>(23 660) \$</b>	<b>16 692 \$</b>	<b>34 675 \$</b>	<b>(65 301) \$</b>

## SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE QULLIQ

Annexe sur les immobilisations corporelles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017

(en milliers de dollars)

## ANNEXE B

	Terrains loués	Production	Distribution	Actifs liés à la chaleur résiduelle	Bâtiments autres que des centrales	Véhicules	Autres actifs	2017	2016
<b>Coûts des immobilisations corporelles</b>									
Solde d'ouverture	1 237 \$	203 584 \$	65 091 \$	19 785 \$	16 238 \$	6 517 \$	5 169 \$	<b>317 621 \$</b>	308 027 \$
Transfert des travaux en cours	-	42 711	5 521	157	494	807	104	<b>49 794</b>	15 566
Ajouts	-	-	-	-	-	-	-	-	652
Moins-values d'actifs en raison d'un incendie	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 290)
Cessions	-	(649)	-	-	-	(120)	(271)	<b>(1 040)</b>	(5 334)
Solde de clôture	1 237	245 646	70 612	19 942	16 732	7 204	5 002	<b>366 375</b>	317 621
<b>Amortissement cumulé</b>									
Solde d'ouverture	-	(91 590)	(20 487)	(8 351)	(4 847)	(2 857)	(2 652)	<b>(130 784)</b>	(123 087)
Amortissement	(515)	(9 446)	(1 560)	(707)	(317)	(522)	(301)	<b>(13 368)</b>	(12 291)
Suppression des actifs en raison d'un incendie	-	-	-	-	-	-	-	-	1 907
Ajustement lié à des produits de l'assurance ou d'autre nature	-	-	-	-	-	-	-	-	(72)
Cessions	-	384	-	-	-	101	27	<b>512</b>	2 759
Solde de clôture	(515)	(100 652)	(22 047)	(9 058)	(5 164)	(3 278)	(2 926)	<b>(143 640)</b>	(130 784)
<b>Travaux de construction en cours</b>									
Solde d'ouverture	4	34 555	3 849	-	839	174	70	<b>39 491</b>	41 895
Reclassifications	(4)	4	-	-	-	-	-	-	-
Ajouts	-	34 133	3 973	157	609	633	45	<b>39 550</b>	23 547
Moins-values des frais de développement de projets et d'autres immobilisations en construction	-	-	-	-	-	-	-	-	(10 385)
Montants transférés des coûts en immobilisations corporelles	-	(42 711)	(5 521)	(157)	(494)	(807)	(104)	<b>(49 794)</b>	(15 566)
Solde de clôture	-	25 981	2 301	-	954	-	11	<b>29 247</b>	39 491
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>722 \$</b>	<b>170 975 \$</b>	<b>50 866 \$</b>	<b>10 884 \$</b>	<b>12 522 \$</b>	<b>3 926 \$</b>	<b>2 087 \$</b>	<b>251 982 \$</b>	226 328 \$

En 2016, la société a examiné les avantages économiques futurs estimés de son projet d'hydroélectricité. Les activités réalisées dans le cadre de ce projet ont été suspendues en raison de travaux associés à d'autres énergies de remplacement. La société estime que les coûts engagés dans le cadre de son programme hydroélectrique ne sont plus pertinents et ne peuvent être utilisés à l'avenir sous sa forme actuelle. La société a comptabilisé une moins-value d'environ 10 041 \$ à cet égard. La société a obtenu l'approbation du Conseil de gestion financière le 16 juin 2016 pour radier ce montant.

Un montant de 1 290 \$ associé à la valeur comptable nette totale de la centrale électrique de Pangnirtung de la société, détruite par les flammes le 2 avril 2015 est inclus dans la moins-value des immobilisations corporelles de 2016.

Page finale

Société d'énergie Qulliq

C.P. 420 | Baker Lake (Nunavut) X0C 0A0

[www.qec.nu.ca](http://www.qec.nu.ca)